

Annexe 1
Rapport moral 2017



Rapport moral

2017

**Présenté en assemblée générale
le samedi 9 juin 2018**

Paroles de présidents

Martin Andler (vice-président, fondateur et président de 1998 à septembre 2017)

En laissant la présidence d'Animath en septembre dernier, au bout de 19 ans (plus une bonne année de réunions préliminaires en 1997 et 1998), je savais qu'il était temps de le faire, pour moi certainement, et plus encore pour Animath. Mes premières manifs étaient, en 1968, au son de "10 ans ça suffit" ; 19 ans, c'était vraiment exagéré !

Pour la première fois depuis longtemps, la situation financière était saine, nous avons une nombreuse équipe de bénévoles actifs et avons pu reconstituer une bonne équipe de salariés. Mais je savais aussi que je laissais à mon successeur un joli paquet-cadeau à l'intérieur duquel il découvrirait une quantité considérable de dossiers à traiter ; je peux maintenant l'avouer, même si je ne lui avais rien caché, je préférais qu'il s'en rende complètement compte après son élection.

Personne n'est indispensable : Fabrice prouve jour après jour qu'il a parfaitement pris la mesure, su impulser une dynamique nouvelle avec des idées nouvelles fort bienvenues. Bravo -- et vive Animath !

Fabrice Rouillier (président depuis septembre 2017)

En prenant la présidence d'Animath en septembre 2017, j'ai pris une grande claque : ça fourmille, ça bouillonne, toute l'année. On découvre des gens très investis, très motivés et lorsqu'une action est lancée tout va très vite, sans arrière pensée.

En première approximation, on se félicite de cette hyper-activité, mais on comprend aussi très rapidement que le remplacement du président fondateur, Martin Andler, est une sorte d'Everest associatif.

Ce rapport moral est donc le tout premier en ce qui me concerne, et on m'aurait annoncé il y a quelques mois qu'il n'y aurait quasiment que des bonnes choses à raconter à cette première assemblée générale, j'aurais signé de suite. Cela montre que la transition avait été parfaitement préparée, humainement mais également financièrement.

Je dois dire que je viens de passer 8 mois assez intenses où il m'a fallu découvrir beaucoup de choses, mais l'appui et le soutien sans faille de nos cadres bénévoles et employés a mis la touche de plaisir qu'il fallait pour rendre la tâche passionnante.

Sommaire

I - Vie de l'association	5
Le conseil d'administration	5
Le bureau	5
Les salariés	5
La restructuration	6
La gouvernance	6
La gestion administrative et financière	6
Les finances	7
La recherche de fonds	7
La communication	7
II - Vie des actions	8
Alkindi	8
Action internationale	10
Stages mathC2+	14
Tutorat mathématique	15
Un texte un mathématicien	16
Mathmosphère	17
Préparation olympique française de mathématiques	18
Journées filles et maths : une équation lumineuse	20
Rendez-vous des jeunes mathématiciennes	21
Concours Speed Data Scientist	22
Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens	23
International tournament of young mathematicians 2018	24
III - Objectifs 2019	25
Consolider les processus de gestion	25
Clubs virtuels et modernisation des contenus	25
Périscolaire et scolaire	25
Mutualisation	26

Introduction

La période couverte par ce rapport est un tournant important pour Animath puisque l'association change de président pour la première fois. Au delà du changement de personne, il s'agit également d'un changement profond dans le mode de fonctionnement qui doit marquer définitivement le passage à l'échelle de différentes actions récentes et donc de l'association dans sa globalité.

Pour faire un trait d'humour, le mandat du nouveau président consiste à alléger et simplifier son propre rôle et de faire évoluer cette fonction vers une présidence classique de conseil d'administration et d'animation du bureau. Il en va de l'avenir de l'association par sa capacité à se renouveler plus facilement malgré une activité grandissante.

Il faut saluer l'excellent travail de préparation tout au long de l'année 2017 de l'équipe alors en place qui permet au président fondateur Martin Andler de passer la main après avoir mis en place de nombreuses actions qui simplifient grandement la tâche du successeur. Au passage de témoin, l'association a tourné la page de Cap' Maths, mis en place des activités dont la croissance est certaine, autant dire que la route est tracée pour aller facilement vers une stabilisation.

I - Vie de l'association

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration (2017-2018) se compose de : Martin Andler ; Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public ; Jean Aymes ; Razvan Barbaud ; Paolo Bellingeri ; Thomas Budzinski ; Julien Cassaigne ; Véronique Chauveau ; Guillaume Conchon-Kerjan ; André Deledicq ; Claude Deschamps ; Christian Duhamel ; Louis Dupaigne ; François Gaudel ; Inspection générale de mathématiques ; Matthieu Lequesne ; François Lo Jacomo ; Antoine Martin ; MATH.en.JEANS ; Maris-José Pestel ; Jean-Louis Piednoir ; Fabrice Rouillier ; Hakima Berdouz ; Société française de statistiques ; Société de mathématiques appliquées et industrielles ; Société mathématique de France ; Jean-Louis Tu ; Halim Yahiaoui.

Le conseil d'administration précédent s'est réuni le 28 janvier 2017 et le 19 mai 2017. Le conseil d'administration 2017-2018 s'est réuni le 28 septembre 2017.

Le bureau

Le bureau 2017-2018 se compose de : Martin Andler (vice-président) ; Razvan Barbaud ; Paolo Bellingeri ; Véronique Chauveau (vice-présidente) ; Christian Duhamel ; Louis Dupaigne (vice-président) ; Matthieu Lequesne ; François Lo Jacomo ; Antoine Martin (secrétaire) ; Maris-José Pestel ; Jean-Louis Piednoir (trésorier) ; Fabrice Rouillier (président).

Le bureau précédent s'est réuni le 18 avril 2017, le 17 juillet 2017, le 14 septembre 2017. Le bureau 2017-2018 a préféré un fonctionnement à distance, avec des réunions sur des thèmes choisis, des consultations et votes par e-mail.

Les salariés

L'association a employé cinq salariés en 2017 :

- Jean-Luc Alpignano, directeur administratif et financier, en CDD du 01/09/2017 au 31/12/2017 puis en CDI ;
- Alba Cappa, secrétaire générale, en CDI depuis 2013 et dont le contrat a pris fin en février 2017, elle travaillait essentiellement sur le programme Cap'Maths
- Antoine Martin, secrétaire pour la Préparation olympique française de mathématiques, en CDD d'octobre 2016 à juin 2017 ;
- Mathieu Barré succède à Antoine Martin depuis septembre 2017.
- Elsa Masson, chargée de projets et de communication, elle travaille sur les projets Alkindi, Un texte un mathématicien, Rendez-vous des jeunes mathématiciennes, Filles et maths : une équation lumineuse, en CDD du 01/09/2017 au 31/03/2018 puis en CDI.

D'autre part, Animath a recours aux services de Marion Lafage, assistante comptable, dont l'association MATH.en.JEANS nous cède contre rémunération les services deux jours par semaine.

La restructuration

L'association s'organise progressivement comme une fédération d'actions les plus indépendantes possibles avec une gestion centralisée des ressources administratives.

L'aspect fédéral se traduit par :

- des communications ciblées (sites web, twitter, etc.);
- une gestion autonome du coeur des actions (équipe et contenu scientifique);
- une gestion centralisée des ressources financières et humaines permettant de s'adapter rapidement aux périodes de forte activité (levées de fonds, finales et cérémonies diverses).

La gouvernance

Le premier point de satisfaction est la facilité avec laquelle s'opère le passage de témoin avec le président fondateur Martin Andler. Nous avons opté pour une évolution très progressive qui suit essentiellement celle de l'association. Les charges de Martin sont progressivement allégées puis supprimées au moment opportun.

Il a été décidé en septembre d'élire un bureau pléthorique pour d'une part avoir un contact par action dans le bureau, et d'autre part préparer quelques successions. En pratique, le bureau n'a été que très peu sollicité dans son ensemble, les contacts des actions l'ont été beaucoup plus individuellement. Il s'avère que l'activité des contacts semble très déséquilibrée et que certaines actions soient par contre dépourvues de contacts dans le bureau (par exemple les Olympiades Nationales de première). La période d'été sera propice pour faire un point sur les forces en présence et proposer des réajustements à l'automne.

La gestion administrative et financière

Nous avons accordé une attention très particulière à la gestion financière de l'association. La solution mise en place soulage désormais presque intégralement le président de la plupart des opérations comptables tout en offrant à la fois une vue générale et une vue action par action. Sans rentrer dans les détails, nous arrivons actuellement à produire un tableau de bord en temps réel de la situation financière de chaque action ainsi que de la globalité de l'association permettant de proposer des budgets prévisionnels précis et actualisés. Entre autres, nous avons mis en place un système de pondération permettant de prendre en compte à tout moment la part de frais généraux. Pour faire simple, chaque action cotise aux frais généraux mais peut bénéficier en retour de cette ligne budgétaire pour une dépense imprévue. Ceci offre un tampon très efficace d'autant que cette "cotisation" figure désormais systématiquement dans toutes les demandes de subventions.

Nous avons opté pour un mode de fonctionnement très strict quelque soit la dépense : avis du DAF + validation par le président. Ceci était un passage obligé pour comprendre les contraintes diverses et régler le mieux possible les coefficients de participation aux frais généraux de chaque action. Il est probable que l'on assouplisse cette règle, par exemple en donnant délégation de signature, progressivement, pour des sous-ensembles de dépenses.

En complément de ces mesures, l'association fait désormais appel à Havas pour l'organisation des voyages et à HelloAsso pour la collecte de dons ou les inscriptions en tous genres.

Les finances

L'exercice 2017 a été excédentaire de 18 163 euros et le budget prévisionnel 2018 voté fin septembre 2017 présentait une forte augmentation des dépenses (+90 000 euros) et déficitaire d'environ 130 000 euros en prenant comme base les entrées les plus probables. La trésorerie de l'association permettait cet écart.

Au jour de notre assemblée générale 2018, notre budget prévisionnel 2018 est à l'équilibre si l'on accepte une erreur de 2%.

Il faut noter d'une part que le budget initial couvrait une dépense très importante : le concours ITYM que nous organisons cette année ; mais que d'autre part nous avons bénéficié pour la seconde année consécutive d'un don exceptionnel de 50 000 euros.

La recherche de fonds

La réponse aux appels d'offre a été grandement simplifiée d'une part par la mise en place d'outils budgétaires adaptés permettant d'avoir très rapidement des budgets (global, dédié à une action) et d'autre part par l'établissement de fiches sous un format imposé : chiffres marquants, bilan année N-1, projets année N. Les actions ont également été particulièrement dynamiques pour obtenir des soutiens locaux.

La communication

La communication interne

Nous avons mis en place de nouveaux outils de gestion allant de l'agenda partagé (géré par Google) à l'outil de gestion de projets (Trello) permettant de faciliter grandement le suivi des actions, la production de documents. Ces premiers mois nous ont permis de tester les diverses solutions dans diverses situations, il reste encore cependant du travail pour imposer un certain nombre de procédures. L'utilisation de ces outils est assez inégale pour l'instant malgré une bonne volonté évidente des participants.

La communication externe

Un nombre croissant d'actions ont des sites désormais indépendants, allégeant d'autant le site principal qui est à ce jour presque terminé. Un avantage de cette structuration est d'avoir des sites plus dynamiques et une organisation plus lisible par le public. Un peu de retard a été accumulé, mais une partie importante du travail a été effectuée sur le site général d'Animath qui devrait être mis en ligne au début de l'été même s'il est imparfait.

II - Vie des actions

1) Alkindi

a) Présentation

Le concours Alkindi est un concours de cryptographie. Il s'adresse à tous les élèves de 4e, 3e et 2de, pour leur faire découvrir de façon ludique les fondements mathématiques, informatiques et logiques de la cryptanalyse en déchiffrant des codes secrets. Le concours comporte trois tours et une finale, il s'étale de décembre à mai. À la suite du troisième tour, les lauréats de chaque académie sont invités à rencontrer des équipes de chercheurs en cryptographie dans les laboratoires de leur région. La finale a lieu en mai à Paris en présence des meilleures équipes.

Le concours est organisé en partenariat avec l'association France-ioi et est principalement sponsorisé par la DGSE. La première édition a eu lieu lors de l'année scolaire 2015-2016. Il est organisé par Razvan Barbaud, Mathias Hiron et Matthieu Lequesne, et 40% du poste de chargé de projet pour Animath est dédié à l'organisation du concours.

b) Bilan 2017

Pour l'année scolaire 2016-2017, la participation au premier tour a été de 47 000 élèves. 52 élèves ont été sélectionnés pour la finale au Centre des Congrès de la Villette. De plus, 160 élèves ont rencontré des chercheurs en cryptographie et ont visité des laboratoires partout en France.

Pour l'année scolaire 2017-2018, plus de 52 000 élèves de classe de quatrième, troisième et seconde ont participé au premier tour du concours Alkindi. Ils ont été inscrits par les 1062 enseignants de mathématiques qui ont organisé le concours dans leur collège ou lycée. Le lancement de la troisième édition du concours Alkindi a eu lieu le lundi 11 décembre au matin au lycée de la Vallée de Chevreuse à Gif-sur-Yvette.

L'année 2017 a été marquée par le départ de Bastien Cornu en mai, qui était chargé de communication pour le concours, et l'embauche d'Elsa Masson en septembre pour un poste de chargée de projet.

c) Action en cours (2018)

Le deuxième tour a eu lieu de fin janvier à début mars 2018, avant de passer le troisième tour en temps limité fin mars ou début avril. La finale s'est tenue à l'Ecole Normale Supérieure de Paris le 16 mai 2018, en présence du Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, Chargé du Numérique, M. Mounir Mahjoubi, et des représentants des partenaires du concours, assurant une bonne couverture médiatique (JT de TF1, entre autres). En mai et juin ont été organisées 30 visites de laboratoire, proposées aux 300 lauréats académiques.

L'action 2018 est caractérisée par l'expérimentation de nouveaux formats de communication, en particulier des supports vidéo. La journée de lancement, les témoignages des élèves participants, des professeurs coordinateurs ainsi que des organisateurs ont tous fait l'objet de petites vidéos qui sont rendues publiques sur Youtube. Des corrections vidéos des exercices du premier tour par des chercheur·e·s en cryptographie ont été réalisées avec le soutien d'Inria et seront bientôt disponibles. Ce format répond aux demandes des professeurs et sera renouvelé en cas de succès.

d) Projets (2019)

Le concours va être reconduit pour une 4^e édition pour l'année 2018-2019. Le format est stable, avec l'objectif d'augmenter encore légèrement le nombre de participants (17 000 pour la première année, puis 47 000 pour la deuxième et 52 000 cette année). Le format de la cérémonie de lancement (actuellement un lancement dans un lycée) pourra être revu et remplacé par un lancement virtuel. Les corrections vidéos des exercices seront renouvelées. Quelques nouveaux bénévoles ont proposé de rejoindre l'équipe d'organisation.

2) Action internationale

a) Présentation

Objectifs

Animath s'est engagée dans une action internationale, qui comporte deux volets :

- ❖ Échanges entre élèves français et leurs homologues étrangers par la participation à des compétitions olympiques, la co-organisation de compétitions innovantes (ITYM), d'écoles d'été internationales, et par le couplage de clubs de mathématiques ;
- ❖ Promouvoir les activités mathématiques périscolaires, en particulier clubs et stages, dans les pays moins avancés ou en développement.

L'objectif poursuivi est dans quatre directions :

- Permettre aux lycéens français de découvrir d'autres cultures et d'autres façons d'aborder des mathématiques, et à leurs professeurs d'échanger sur les diverses traditions et pratiques d'approche des mathématiques suivant les pays.
- Favoriser le développement scientifique des PVD en aidant à faire émerger des groupes de lycéens très motivés susceptibles d'entreprendre des études supérieures scientifiques ; dynamiser l'enseignement des mathématiques dans ces pays.
- Favoriser l'intérêt pour de futures études en France auprès de lycéens étrangers motivés par les mathématiques.
- Développer la dimension francophone ; contribuer à créer un réseau francophone des anciens participants.

Moyens

- ❖ Organisation dans les pays étrangers de clubs Animath et de stages intensifs périscolaires (déjà réalisé dans : Cameroun, Gabon, Congo, Bénin, Togo, Palestine, Kosovo), en favorisant l'inventivité, la parole des élèves et le droit à l'erreur. Suivi par Internet depuis la France et organisation chaque année sur place d'une session intensive ouverte d'une semaine avec un ou plusieurs animateurs venant de France.
- ❖ Vers la construction d'un site Internet commun aux clubs africains. Pour le moment existe le site béninois <http://benimath.ouaibe.fr>
- ❖ Plateforme Mathmosphère de MOOC de mathématiques périscolaires en français pour lycéens et leurs professeurs : <https://animath.fun-campus.fr/>

Label Animath

L'ensemble des actions menées à l'international reprennent les priorités de l'association, tels le souci de parité filles/garçons et celui d'équité, et la gratuité pour les participants. Les clubs labellisés Animath signent désormais une « Charte » commune.

b) Bilan 2017

- ❖ **Roumanie** : Depuis 2011, couplages de clubs lycéens français et roumains. Désormais repris par Math.en.Jean avec successivement deux projets ERASMUS+ « Maths&Languages » incluant France, Roumanie (une dizaine de lycées), Italie, Belgique et Pologne. (Initiateurs du projet européen : Hubert Proal et Robert Brouzet).
- ❖ **Roumanie** : Soutien à l'organisation en 2018 à Craiova d'un stage commun de préparation aux OIM (responsable Razvan Barbulescu)
- ❖ **Moldavie** : Mission d'une semaine en 2016 de Nicolas Blanchard et son collègue, puis en 2017 de François Parreau et JP Boudine, missions invitées par notre ambassade pour initier le lancement de clubs lycéens. À la suite de quoi ont été créés des clubs MeJ moldaves suivis par les partenaires MeJ de Iasi (Roumanie).
- ❖ **Kosovo** : Club lycéen Animath implanté en 2014, puis club en licence de l'Université de Priština suivi par le Labex MILYON, visant à proposer aux kosovars des admissions en master en France. Une étudiante kosovare en thèse à Caen. Deux écoles d'été lycéennes + 2 sessions en licence réalisées. Opération en suspens du fait du départ en 2017 des animateurs français (Petru Mironescu) et Kosovar (Qëndrim Gashi).
- ❖ **Palestine** : Opération conduite par Sari Ghanem et Marina Ville. Soutien financier et scientifique à l'institut Al Khwarizmi-Noether. En 2016 puis 2017 écoles d'été de dix jours à Bethléem pour collégiens et lycéens. Participation de Matthieu Lequesne. Parité respectée. Organisation en 2017 d'Olympiades palestiniennes avec plusieurs centaines de candidats.
Site : <https://akn-institute.org/>
- ❖ **Cameroun** : Implantation d'un club en 2011, suivi sur place par un jeune docteur en maths (Patrick Njionou, thèse allemande). Cinq sessions intensives annuelles d'une semaine réalisées. Prochaine session fin août 2018 encadrée par Denis Kuperberg et Simon Iosti, post-docs de Lyon.
- ❖ **Congo-RDC** : 3 (en 2015) puis 8 (en 2017) clubs lycéens ; une session réalisée en 2016 ; quatre congolais à une école d'été à Lyon en 2016. Séances de popularisation des mathématiques pour plus de 1000 lycéens. Session pour les 8 clubs implantés (175 lycéens) réalisée en avril 2018, encadrée par JP Boudine. Puis séances de restitution dans les lycées par les lycéens eux-mêmes.
- ❖ **Bénin** : Avec l'ASE, African School of Economics, et l'IMSP, Institut de mathématiques et Sciences Physique du Bénin. Session intensive en septembre 2017, avec 60 lycéens, encadrée par F. Rouillier, Th. Sentis, Eva Philippe. Création envisagée de 3 clubs, 5 autres en prévision. Création du site <http://benimath.ouaibe.fr>. À remettre sur les rails.

- ❖ **Inde** : mission en 2018 par Fabrice Rouillier, financée par notre ambassade. Participation acquise d'une équipe indienne à ITYM.
- ❖ **Gabon** : Construction annoncée de clubs lycéens reprenant ce qui a existé en 2014.
- ❖ **Togo** : Implantation d'un club lycéen et école d'été en 2015. En suspens.
- ❖ **Congo-Brazzaville Burkina-Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire, Algérie, Tunisie.** Contacts en cours.
- ❖ Partenariat possible au niveau universitaire avec USF, Universitaires Sans Frontières basée à Lyon (Robert Laurini).

Convention-cadre de partenariat avec l'AEFE signée en 2017

c) Action en cours (2018)

Réalisé en avril 2018 : session au Congo-RDC (voir ci-dessus).

Stage OIM commun franco-roumain à Craiova.

Prévu en juillet 2018 : accueil d'un lycéen congolais à l'école d'été à l'ENS.

Prévu fin août 2018 : session du club du Cameroun (voir ci-dessus)

Prévu été 2018 : soutien à la session en Palestine. (voir ci-dessus)

Nous soumettrons bientôt (rencontre le 7 juin 2018) à Campus-France, et à sa demande, un projet d'implantation et de suivi de clubs Animath dans des pays africains francophones.

Objectifs du projet :

- ❖ Implantation et suivi de clubs lycéens Animath. Et formation de leurs animateurs parmi les professeurs de lycées et les universitaires. Avec possible essaimage dans les formations de professeurs.
 - Organisation de stages d'enseignants sur place et présence dans des manifestations en France (IREM, Animath, Math.en.Jeans, ITYM, préparation aux Olympiades, ...) ou en Europe.
 - Participation des partenaires étrangers à l'élaboration de MOOC's pour Mathmosphère.
- ❖ Construction de liens Internet entre les clubs de divers pays, en particulier africains. Équipes internationales, e-compétitions (telle celle de la SMF pour juillet 2018), écoles d'été communes, rencontres des animateurs.
- ❖ Prévoir des sessions d'initiation à la recherche pour étudiants en licence issus des clubs lycéens Animath.

Huit réponses d'accord de participation sont arrivées des pays suivants :

- ❖ **Cameroun** : le club Animath qui existe depuis 2010 ;
- ❖ **Congo- Kinshasa** : « Synergie pour le développement intégral du Congo » en accord avec les autorités académiques.
- ❖ **Bénin** : Institut de Mathématiques et Sciences Physiques du Bénin, et African School of Economics.
- ❖ **Congo-Brazzaville** : Inspection générale de mathématiques et Université, Ecole Normale Supérieure de Brazzaville et Société de mathématiques du Congo. 2 lycées déjà identifiés.
- ❖ **Sénégal** : Réseau des clubs scientifiques du Sénégal et Académie des sciences et des techniques. Implication d'universités et de lycées en cours.
- ❖ **Burkina-Faso** : Université Nazi Boni du Bobo Dioulasso, UFR de sciences et Institut supérieur d'Informatique.
- ❖ **Côte d'Ivoire** : Université Nangui Abrogoua d'Abidjan, UFR de Sciences.
- ❖ **Gabon** : Inspecteur général de mathématiques.

d) Projets (2019)

Si, comme nous l'espérons, le projet « Campus-France » est accepté et financé, l'année 2019 sera dédiée à son implantation dans les huit pays concernés. Sinon, nous continuerons dans le prolongement de ce qui a déjà été mis en place. D'autres pays africains francophones pourraient rejoindre le consortium.

L'opération Kosovo, mise en suspens, devrait reprendre.

L'opération Inde devra être progressivement définie en collaboration avec notre ambassade et les collègues indiens.

3) Stages mathC2+



a) Présentation

Le projet MathC2+ est un programme en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale et la fondation Sciences mathématiques de Paris visant à encourager les talents dès la classe de 4^{ème} et conquérir de nouveaux territoires et des publics pour lesquels la science n'est pas traditionnellement un choix d'orientation. Ce programme a pour objet l'organisation de stages de mathématiques s'adressant à des élèves motivés à partir de la 4^{ème}, sur la base du volontariat. Le public visé est prioritairement les élèves à potentiel qui ne bénéficient pas dans leur entourage d'un environnement propice au développement d'un projet d'études scientifiques à long terme.

Ces stages sont organisés localement par les équipes pédagogiques pilotées par des IA-IPR en lien avec un partenaire universitaire, un centre de recherche ou une entreprise partenaire ; les interventions pédagogiques sont assurées par des professeurs de lycée et de collège, de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), des universitaires, des chercheurs ou des doctorants.

b) Bilan 2017

En 2017, 51900 euros ont été accordés pour 37 stages (dont 16 résidents ou partiellement résidents) organisés regroupant un peu plus de 1400 élèves dont 50% des filles.

Le programme reste très sensible aux changements d'équipe, même si des stages sont désormais renouvelés régulièrement, comme à Lille, Valenciennes, La réunion, Nice, Caen, Rennes...

c) Action en cours (2018)

Le 31 janvier 2018 pendant la réunion du comité scientifique a été décidé de relancer la communication auprès des différents acteurs (organismes, enseignants, établissements...) pour augmenter le nombre de stages, d'établissements et d'élèves, vue aussi la situation financière très positive, qui pourrait permettre une plus large diffusion de MathC2+. En 2018, 38 stages sont déjà effectués ou prévus. À noter aussi que le 12 avril 2018 à Versailles, pendant un stage MathC2+, a été signée la nouvelle convention entre la DGESCO, la Fondation Sciences Mathématiques de Paris et Animath.

d) Projets (2019)

Une nouvelle page web pour MathC2+ est à l'ordre du jour; à part un descriptif des différents stages, elle devrait aussi proposer des "fiches d'activités" pour ceux qui voudraient se lancer dans l'organisation d'un stage.

4) Tutorat mathématique

a) Présentation

Des lycéens sont invités à faire des maths non scolaires, encadrés par des étudiants avancés (essentiellement doctorants, pour qui cette activité est considérée comme de la formation doctorale). Il y a 5 à 8 séances par an et un peu de travail à la maison.

Les lycéens viennent principalement des lycées Flora Tristan (Noisy-le-Grand) et Romain Rolland (Ivry-sur-Seine). Ces établissements sont dits difficiles et sont classés REP. C'est l'occasion pour les jeunes issus de milieux non-mathématiques de se confronter à des exercices exigeants et d'acquérir ainsi une expérience mathématique qui pourra être une clé pour leurs études futures.

b) Bilan 2017

En 2017, une quarantaine de lycéens ont pris part au parcours. Les séances étaient organisées à l'Université Paris Diderot. Six séances ont eu lieu, de janvier à mai. Le recrutement des doctorants s'est révélé plus difficile que les années antérieures. 2016 avait été marquée par le risque sécuritaire et ses conséquences sur les sorties scolaires : les choses se sont améliorées en 2017.

c) Action en cours (2018)

En 2018, le tutorat est maintenu. Une cinquantaine de lycéens se sont inscrits fin 2017 pour les séances de janvier à mai 2018. D'autre part, une mise en commun de ressources a été engagée avec Mathmosphère pour ajouter au tutorat présentiel un volet "en ligne" qui permet aux élèves volontaires d'approfondir encore leurs connaissances.

d) Projets (2019)

Le développement du tutorat s'inscrit surtout autour de deux axes :

- permettre à plus de jeunes de participer au tutorat, notamment grâce à plus d'encadrants ;
- intensifier les liens avec Mathmosphère pour bâtir un parcours complet avec de nombreuses ressources mathématiques en ligne.

5) Un texte un mathématicien

a) Présentation

Ce cycle est organisé depuis 2005 par la SMF et la Bibliothèque nationale de France. Animath en est partenaire, en particulier pour y faire participer les lycéens. Les conférences qui ont eu lieu en 2017 ont été données par :

- ❖ **Jean-Paul Laumond** (CNRS, LAAS Toulouse)
["Poincaré et la robotique : la géométrie pour agir par le mouvement"](#),
- ❖ **Gérald Tenenbaum** (Institut Élie Cartan de Lorraine)
[Paul Erdős et l'anatomie des nombres entiers](#)
- ❖ **San Vũ Ngọc** (Université Rennes 1)
["De l'horloge de Huygens à l'équation de Schrödinger un monde d'oscillations"](#),
- ❖ **Agnès Desolneux** (ENS Cachan, université Paris-Saclay)
[Buffon et le hasard en géométrie.](#)

Les films des conférences, ainsi que l'ensemble des films des 48 conférences précédentes, sont disponibles sur le site de la SMF.

b) Bilan 2017

On constate en 2017 comme en 2016 une légère baisse de la participation de groupes de lycéens de l'enseignement public, qui semblent plus affectés par les restrictions liées au plan Vigipirate que ceux du privé ; mais le public lycéen, comme le grand public, est au rendez-vous, avec une participation d'entre 250 et 300 auditeurs à chaque fois. Pour Animath, l'essentiel du travail de coordination a été assuré par Bastien Cornu.

c) Action en cours (2018)

En 2018, le cycle s'est poursuivi ; le nouveau responsable scientifique est Serge Cantat, du CNRS-université de Rennes et le travail de coordination pour Animath a été assuré par Elsa Masson. Les conférenciers prévus étaient :

- ❖ **Nicolas Bergeron** (Université Paris 6) ["Classer les formes avec Henri Poincaré"](#)
- ❖ **Ingrid Daubechies** (Université Duke, Etats-Unis)
["Mathématiques, déraisonnablement efficaces, profondément humaines"](#)
- ❖ **Daniel Perrin** (U. Paris 11) ["Fermat, Mersenne, factorisation et nombres parfaits"](#)
- ❖ **Yann Le Cun** (NYU, New-York, Etats-Unis)
["La théorie de l'apprentissage de Vapnik et les progrès récents de l'intelligence artificielle"](#)

Malheureusement, la conférence d'Ingrid Daubechies a été annulée au dernier moment en raison de la neige. Elle aura lieu en 2019. Le public est venu un peu plus nombreux que l'année 2017. On constate, comme les années précédentes, que les groupes des lycées sont plus attirés par les conférences de mathématiques "pures" que de mathématiques "appliquées", (on a dû refuser plusieurs groupes de lycéens pour la conférence de Daniel Perrin, évidemment très connu par les professeurs), ce qui est dommage à un moment où l'on souhaite donner aux jeunes une vision globale et large des mathématiques.

d) Projets (2019)

Le cycle sera reconduit en 2019.

6) Mathmosphère

a) Présentation



Mathmosphère est un club virtuel de mathématiques pour élèves francophones de la 2nde à la 1^{re}. Il cherche à étendre l'action d'Animath (découvrir des maths extrascolaires) aux zones isolées socialement ou géographiquement en proposant des stages durant les vacances scolaires. Sous forme de MOOCs et de TD interactifs (vidéos, exercices interactifs autocorrigés, textes, ...), ces cours s'appuient sur l'entraide (forums, équipes) et enseignent de réelles théories mathématiques (pas simplement de la vulgarisation).

Le GIP FUN-MOOC est payé par Animath pour héberger et maintenir la plateforme.

b) Bilan 2017

Année de création de Mathmosphère. Huit cours ont été publiés à intervalles réguliers avant l'été mais leur niveau s'est révélé trop élevé. Un stage d'été de 8 jours (environ 50 participants) et les défis mathématiques en automne (une dizaine d'équipes) ont bien mieux fonctionnés. Fin 2017, les statistiques et les sondages tendent à montrer que Mathmosphère a bien un public à conquérir, avec plus de 300 inscrits, dont un tiers de filles, une bonne répartition géographique et une quinzaine de pays représentés.



c) Action en cours (2018)

Après un stage de février de cinq jours, Mathmosphère travaille maintenant étroitement avec le tutorat Animath pour proposer un contenu plus adapté aux élèves n'ayant jamais fait de maths extrascolaires (notamment des petits problèmes commentés plutôt que des cours). Ce format sera proposé cet été et en automne. Un stage d'été de grande ampleur semble fortement compromis cette année. En particulier, la plateforme connaît actuellement un bug empêchant quiconque de s'inscrire.

d) Projets (2019)

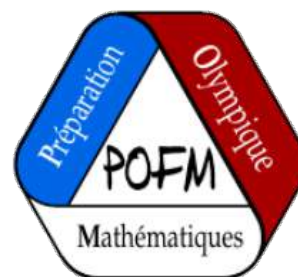
L'objectif dans un premier temps est d'obtenir un millier d'élèves au stage d'été 2019. Pour que cela soit possible, il faut que de nouvelles personnes s'impliquent dans Mathmosphère (actuellement, un seul bénévole s'en occupe de manière permanente). En effet, une équipe complète est nécessaire pour assurer à la fois une publicité efficace, la recherche et le suivi des créateurs de contenu, la mise en ligne, l'animation des stages, l'animation éventuelle de séances Mathmosphère dans les lycées, etc.

De plus, des projets en association avec d'autres vulgarisateurs de mathématiques sur internet ont été évoqués. Par exemple la création d'un studio équipé pour le montage de vidéos de qualité.

7) Préparation olympique française de mathématiques

a) Présentation

La POFM regroupe deux actions traditionnelles d'Animath : trois stages, une préparation par correspondance et la participation à cinq compétitions internationales d'une part, et le fait d'être partenaire privilégié du Ministère pour la remise des prix de l'Olympiade Nationale de Mathématiques d'autre part.



b) Bilan 2017

Les ressources budgétaires ont permis de maintenir cette action au même niveau que précédemment. La proportion de filles participant aux stages a progressé.

La coupe Animath de printemps (sélection pour le stage d'été) a reçu 642 candidatures, dont 399 ont composé le 6 juin, suite aux éliminatoires en ligne. Le test de sélection de la préparation par correspondance a été rebaptisé coupe Animath d'automne : 368 des 615 candidats ont franchi le seuil des éliminatoires en ligne et ont composé le 4 octobre. Ont été admis à la préparation par correspondance : 125 élèves en 2016/2017 et 134 en 2017/2018 (répartis en deux groupes : A et B = les plus jeunes), nombre en constante progression. Cinq envois et cinq tests leur sont proposés : en 2017, exercices à résoudre pour les 15 janvier, 15 février, 15 mars, puis 14 novembre et 14 décembre. Tests les 4 janvier, 15 février, 22 mars, 3 mai, puis le 29 novembre (groupe A).

Parmi les élèves admis à la préparation par correspondance, 42 (dont 13 filles), susceptibles d'être sélectionnés pour les compétitions internationales de cette année, ont suivi un stage à Cachan du 13 au 18 février, encadrés par 11 animateurs. Du 16 au 26 août, le stage de Valbonne, avec 20 animateurs, accueillait 80 élèves (dont 23 filles), favorisant les nouveaux venus. Du 23 au 27 octobre, le stage junior de Cachan accueillait, parmi 57 candidatures, 38 élèves (dont 13 filles), encadrés par 14 animateurs.

23 élèves, encadrés par 8 responsables, ont représenté la France dans cinq compétitions internationales :

- **RMM** (*Romanian Master of Mathematics*), à Bucarest (Roumanie) du 22 au 27 février. Équipe de 6 garçons, résultats décevants (18^{ème} sur 19) : quatre mentions honorables.
- **EGMO** (*European Girls' Mathematical Olympiad*), à Zurich (Suisse) du 6 au 12 avril. Équipe de 4 filles : belle performance (10^{ème} sur 44), avec une médaille d'or (Aline Cahuzac) et trois médailles de bronze.
- **JBMO** (*Junior Balkan Mathematical Olympiad*), à Varna (Bulgarie) du 24 au 29 juin. Équipe de 5 garçons et 1 fille, très bons résultats (6^{ème} sur 19), avec une médaille d'or (Pierre-Alexandre Bazin), deux médailles d'argent et trois médailles de bronze.
- **IMO** (Olympiades Internationales de Mathématiques), à Rio de Janeiro (Brésil) du 13 au 23 juillet 2017. Équipe de 6 garçons, épreuve particulièrement difficile, deux médailles d'argent, deux médailles de bronze, deux mentions honorables (39^{ème} sur 111).
- **MYMC** (*Mediterranean Youth Mathematical Championship*), à Rome (Italie) du 19 au 22 juillet 2017. Concours par équipe mixte (2 garçons et 2 filles), résultat décevant.

De septembre à novembre, après s'être mis d'accord sur la nouvelle dénomination de cette action, « Préparation Olympique Française de Mathématiques », nous avons reconstruit un nouveau site maths-olympiques.fr réservé aux actions ci-dessus, à l'exclusion notamment de l'Olympiade Nationale de Mathématiques.

En collaboration avec l'Ambassade de France en Chine, le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche français, l'Association chinoise pour les échanges universitaires, le Ministère de l'éducation nationale chinois et Huawei, nous avons organisé un concours franco-chinois de mathématiques. 6 000 français de 27 lycées et 60 000 chinois, ont participé. Le concours était destiné aux élèves de seconde. 24 représentants français (le meilleur de chaque académie) ont participé à un voyage d'une semaine à Pékin, et réciproquement les 24 meilleurs élèves chinois sont venus une semaine à Paris en juillet. Le concours a été une réussite à tous points de vue.

Comme pour les autres Olympiades Nationales, pour l'Olympiade Nationale de Mathématiques, qui accueille plus de 20 000 candidats, le Ministère nous accorde un partenariat privilégié pour la publication du palmarès, l'organisation (conférences...) et la logistique (sponsors, cocktail...) de la remise des 41 prix nationaux le 7 juin au Ministère de la Recherche et dans l'enceinte de l'IHP, et le défraiement de certains lauréats. Le Ministère ne prenant plus en charge le cocktail à l'issue de la cérémonie du matin, Animath a payé aux lauréats un repas au restaurant du Ministère.

c) Action en cours (2018)

En 2018, l'action se poursuit : la préparation par correspondance et les tests, ainsi que les stages (même budget et même dimensionnement). Participation aux mêmes compétitions internationales.

Le site internet entre en période d'efficacité et de rodage.

Un nouveau stage franco-roumain de préparation aux OIM est créé (20 – 30 mai à Craiova, Roumanie), pour les six élèves qualifiés pour l'Olympiade Internationale.

La remise des prix nationaux de l'Olympiade Nationale a lieu le 8 juin.

Les principaux axes de travail sont :

- le rajeunissement de l'équipe encadrante,
- l'optimisation des méthodes de travail et techniques de communication,
- la poursuite des stages, compétitions, préparation par correspondance et tests.

d) Projets (2019)

L'Olympiade Nationale de Mathématiques devrait constituer une nouvelle action, dissociée de la Préparation Olympique Française de Mathématiques, à laquelle il convient d'associer les rapports avec les autres compétitions nationales (Kangourou) et régionales et le repérage d'élèves potentiellement intéressés par notre préparation olympique.

8) Journées filles et maths : une équation lumineuse



a) Présentation

Animath et *femmes & mathématiques*

organisent ces journées partout en France depuis 2009. Destinées à des filles en fin de collège, au lycée, ou dans l'enseignement supérieur, elles ont pour but de les encourager à s'orienter vers des études à forte composante mathématique et plus généralement vers des études scientifiques et techniques.

La journée est structurée en 4 temps forts : une « promenade mathématique » menée par une jeune mathématicienne, un atelier de réflexion sur les stéréotypes sur les maths, les femmes et les maths et leurs impacts, des rencontres en petit groupe avec des femmes scientifiques et une pièce de théâtre-forum intitulée Dérivée.

La journée est entièrement gratuite pour les participantes et leur permet de se rendre dans un établissement d'enseignement supérieur.

b) Bilan 2017

15 journées ont été organisées dans 10 villes : Bordeaux (1), Grenoble (1), Jeumont (1), Lorient (2), Palaiseau (2), Paris (3), Rennes (1), Toulouse (1), Valenciennes (1), Villetaneuse (2). La plupart des villes, après avoir organisé une première journée, recommencent. 1260 lycéennes et 280 collégiennes ont participé à une de ces journées.

Le coût de chaque journée s'élève à 3000€ environ avec 2 postes importants : le repas et la pièce de théâtre-forum. C'est l'association *femmes et mathématiques* qui est porteuse du projet. Elle a reçu un financement de la Fondation Blaise Pascal à partir d'octobre 2017. Nous avons aussi affecté une partie de la subvention de la mission de la parité et de la lutte contre les discriminations (MIPADI) du MESRI.

Les filles issues de milieux peu favorisés et celles venant de zones géographiquement isolées représentent environ la moitié des participantes. C'est sur ce public là que la Fondation Société Générale s'engage à hauteur de 2500€ via Animath. Ces journées peuvent aussi compter sur le soutien des universités et écoles qui les accueillent dans leurs locaux et participent à leur financement.

Les participantes nous font des retours très positifs. Elles apprécient tout particulièrement le speed-meeting et la pièce de théâtre.

c) Action en cours (2018)

7 journées ont déjà eu lieu pendant le premier semestre 2018 et nous prévoyons d'en faire 18 au total. Les contacts sont bien avancés avec Saint Brieuc, ils démarrent lentement avec le Mans, Nantes et Marseille. Nous sommes à la recherche de financement et approchons plusieurs fondations.

d) Projets (2019)

Nous envisageons de travailler avec de jeunes femmes des associations Data Ladies, Ladies of codes, WiFilles etc. pour redéfinir les ateliers. Une présentation plus attractive du codage pourrait modifier la perception des métiers du numérique de nos participantes et leur ouvrir des horizons notamment pour choisir leur couplage de disciplines dans la perspective du « nouveau » bac.

9) Rendez-vous des jeunes mathématiciennes



a) Présentation

Les Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes (RJM) ont été créés en 2016, avec un premier événement-pilote en novembre 2016 à Paris. Il s'agit d'une action initiée par les associations Animath et *femmes et mathématiques* à destination de lycéennes motivées souhaitant s'orienter vers des études supérieures scientifiques. C'est une action complémentaire des Journées *Filles et Mathématiques, une équation lumineuse*, qui va plus loin dans l'aspect scientifique et l'implication des participantes.

Chaque RJM permet à une vingtaine de lycéennes de se rencontrer, de faire des mathématiques et de s'informer sur leur orientation avec des étudiant.e.s, des chercheur.e.s, des ingénieur.e.s pendant deux ou trois jours. Un RJM s'articule autour d'ateliers de recherche, de conférences, d'un speed-meeting et d'un atelier sur les femmes dans la science. Les participantes sont également encouragées à participer à d'autres activités de mathématiques périscolaires mixtes.

b) Bilan 2017

Après le succès de la première édition-pilote, nous avons réussi à organiser quatre nouveaux RJM et accueillir près d'une centaine de participantes à l'automne 2017, à Toulouse (ENAC), Paris (ENS), Lyon (ENS) et Rennes (ENS). Ce premier changement d'échelle a été très réussi, notamment grâce aux équipes bénévoles locales qui se sont approprié le projet. Dans plusieurs régions (Lyon et Rennes) il a été très difficile de sélectionner les participantes parmi 80 candidatures reçues. Il y a aussi eu un manque de bénévoles à Toulouse pendant les vacances des étudiants.

c) Action en cours (2018)

Actuellement, nos objectifs sont d'augmenter le nombre de RJM et d'améliorer la distribution géographique afin de toucher plus de jeunes filles. Le passage à l'échelle pose plusieurs problématiques :

- comment trouver des bénévoles régionaux pour organiser de nouveaux RJM ?
- comment améliorer notre visibilité auprès des lycéennes et de leurs professeurs ?
- comment automatiser certains aspects procéduriers (gestion des candidatures et des inscriptions) ?
- comment assurer un suivi des anciennes participantes ?

Nous avons écrit un document d'accompagnement pour les futurs organisateurs et organisatrices. Pour l'automne 2018, en plus des quatre RJM à reconduire, nous en espérons 4 nouveaux : à Strasbourg, Palaiseau (ENSTA), Grenoble et un deuxième à Paris organisé par l'INRIA.

d) Projets (2019)

De l'énergie sera encore consacrée à trouver des lieux et des bénévoles pour organiser de nouveaux RJM partout en France.

10) Concours Speed Data Scientist



a) Présentation

Depuis l'hiver 2016, l'idée d'un concours organisé conjointement par Animath et Société Générale germe. L'idée s'est concrétisée au début de l'automne, l'objectif principal étant de créer un concours commun à la fois orienté recherche et entreprise. C'est également l'occasion de rapprocher Animath du monde de l'entreprise et de se confronter à des candidats non plus collégiens ou lycéens, mais étudiants de Master.

Le concours s'organise en deux phases :

- une phase de sélection, en ligne, sur des problèmes relativement simples ;
- une phase finale, dans les locaux de Société Générale pour une vingtaine de candidats.

b) Bilan 2017

Benjamin Guedj (président de groupe de la SFdS par ailleurs) assume la gestion scientifique du concours qui a été lancé au Forum emploi maths mi-décembre. Il porte sur l'anticipation des pannes grâce au BigData. Le concours est composé d'une phase en ligne (du 1er février au 31 mars 2017) et d'une phase finale (12 et 13 mai 2017).

Si le nombre d'inscriptions sérieuses (environ 50) a été décevant, la prestation des finalistes a su démontrer que les candidats possédaient les qualités nécessaires à des travaux très intéressants. Le jury, composé de chercheurs issus du monde académique et de mathématiciens de Société Générale était emblématique de la collaboration.

Les résultats des candidats ont su donner toute satisfaction

c) Action en cours (2018)

Le concours n'a pas été reconduit en 2018. Société Générale n'avait pas les mêmes facilités de ressources humaines, et Animath avait de nouveaux projets. Il est tout de même important de signaler que c'est à la suite de ce concours que l'association et la banque se sont lancés dans l'aventure ITYM.

d) Projets (2019)

Il semble tout à fait naturel que Société Générale et Animath pourront encore, pour les années à venir, monter des projets commun et permettre plus de synergies entre le monde des activités mathématiques pour les jeunes et celui de l'entreprise.

11) Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens

TFJM²

a) Présentation

Le Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens (TFJM²) existe depuis 2011. Ce tournoi est destiné aux élèves de lycée. Il se distingue des autres compétitions mathématiques (Olympiades, Rallyes) car il propose des problèmes de recherche, se fait par équipe (quatre à six lycéens menés par un ou deux encadrants) et demande une réflexion sur un temps long (trois mois). Les problèmes n'admettent pas de solution complète, les participants sont dans la peau d'un chercheur. La plupart du travail se fait en temps libre, à la maison. Lors des tournois, chaque équipe présente ses résultats aux autres équipes et à un jury de chercheurs. Cet exercice donne lieu à des questions, puis à un débat sur les problèmes.

b) Bilan 2017

2017 a été une année de grande croissance pour le tournoi. Le tournoi régional de Lille a été créé, Lyon, Paris et Rennes ont augmenté leur capacité (les autres tournois sont Strasbourg et Toulouse). Au total, 50 places ont été ouvertes et 48 équipes ont participé. Pour les tournois de Paris, il a fallu sélectionner.

Même avec cette augmentation de 53% du nombre de participants, le niveau s'est maintenu très haut. En raison de la non-participation de la France et de l'Allemagne à ITYM 2017, une équipe allemande a été invitée à la finale du TFJM² et a terminé 3^{ème} sur 11 équipes.



c) Action en cours (2018)

En 2018, le tournoi de Tours est créé ce qui porte à 8 le nombre de tournois organisés et à 57 le nombre de places ouvertes. On note un assainissement des finances important qui permet de consolider la croissance. Quelques problématiques se dégagent :

- l'affluence croissante dans les tournois de Paris, Rennes, Toulouse et Tours ;
- le manque de communication pour Lille, Lyon et Strasbourg ;
- la fiabilité des équipes, certaines équipes s'inscrivent mais ne mènent pas autant de recherches que le tournoi le demande et abandonnent un peu avant les tournois régionaux.

d) Projets (2019)

Il est assez peu probable qu'un nouveau tournoi régional soit créé en 2019. L'ambition s'orienterait plus sur un travail de communication vers les tournois les moins demandés.

D'autre part, une nouvelle forme de tournoi, dématérialisée, devrait voir le jour à l'automne 2018 et monter en puissance pour l'automne 2019. L'objectif est de permettre à un beaucoup plus grand nombre d'élèves, mais surtout d'enseignants, de participer.

12) International tournament of young mathematicians 2018



a) Présentation

Le International Tournament of Young Mathematicians (ITYM) est un tournoi de mathématiques pour lycéen•ne•s. C'est la version internationale du TFJM. Le format est similaire mais s'étale sur une semaine (2 tours et une finale). La France est un des pays fondateurs de l'ITYM, depuis 2009. Le tournoi se déroule tous les ans au mois de juillet, dans un pays différent, et réunit une dizaine de pays. En 2016, le tournoi a eu lieu à Saint Pétersbourg (Russie) et c'est une équipe française qui a remporté la compétition.

b) Bilan 2017

En 2017, il a été décidé que la France n'envoie pas d'équipes à l'ITYM. En effet, le lieu d'organisation du tournoi a été décidé très tardivement, et les représentants français ont décidé qu'il était préférable de suspendre notre participation une année afin de nous concentrer sur l'amélioration de l'organisation de la compétition, avec l'organisation de deux rencontres du comité international d'organisation (IOC).

Au printemps 2017, la France a accueilli la réunion annuelle de l'IOC du tournoi (une dizaine de personnes, pendant 3 jours). Cette réunion de travail s'est déroulée à l'IHP. En juillet, un représentant de la France à l'IOC (Matthieu Lequesne) s'est rendu au tournoi international, à Iasi, en Roumanie pour organiser le tournoi. À l'automne, deux représentants français de l'IOC (Martin Andler et Matthieu Lequesne) se sont rendus à Minsk, Biélorussie, pour une réunion de l'IOC.

Les deux réunions de l'IOC ont abouti à l'élaboration de nouvelles procédures et de nouveaux règlements pour améliorer les standards d'organisation de cette compétition encore jeune.

c) Action en cours (2018)

En 2018, la France est le pays hôte du tournoi. 13 équipes de 9 pays différents sont attendues à Paris du 5 au 12 juillet. Le tournoi se déroulera à l'ENS (campus Jourdan) et à l'École des Ponts, et la finale aura lieu chez le principal sponsor : la Société Générale.

Cette action constitue le plus gros événement international organisé par Animath ces dernières années. Son budget total s'élève à environ 90K€, financé pour un tiers par les frais de participation, pour un tiers par le sponsor principal Société Générale, et le reste par la région Île-de-France et les autres partenaires académiques.

L'équipe d'organisation est principalement constituée d'organisateur•s du TFJM². Elle est pilotée par Victor Vermès avec l'aide de Matthieu Lequesne et d'Antoine Martin.

Les informations se trouvent sur www.itym2018.fr.

d) Projets (2019)

Le tournoi 2019 devrait se dérouler en Biélorussie. Il est prévu qu'une ou deux équipes (une équipe = 6 élèves + 2 encadrants) se rendent sur place. Un déplacement des membres français de l'IOC pour se rendre à la réunion annuelle de l'IOC est également à prévoir.

III - Objectifs 2019

Consolider les processus de gestion

On peut considérer 2018 comme une période de réglages, de tests divers et de mise en place de procédures qui permettront à l'association de passer à l'échelle et surtout de passer à un mode de fonctionnement plus fédéral. Des processus plus stricts pour la gestion administrative, financière ou pour l'organisation générale seront proposés à l'automne pour une mise en place immédiate. Sans être exhaustif : un calendrier partagé des principales échéances (finales, stages), un calendrier partagé des principales obligations (recherche de fonds par exemple), des budgets prévisionnels standardisés par actions sont quelques ingrédients qui seront imposés.

Clubs virtuels et modernisation des contenus

Lorsqu'on compare la diversité des formes de contenus, les mathématiques apparaissent assez poussiéreuses comparées à l'informatique par exemple. Proposer de nouvelles formes de contenus est un enjeu important pour capter l'attention des plus jeunes mais également pour diversifier notre offre d'activités.

Dans la continuité des contenus interactifs proposés par notre action *mathmosphère* depuis début 2017, nous avons profité du concours Alkindi, se déroulant en grande partie "en ligne", pour tester quelques initiatives video : corrections d'exercices avec la participation de chercheurs, d'industriels, teasers par des enseignants. Cette expérience a été également l'occasion de s'entourer de partenaires pour les tournages, les montages et la diffusion mais surtout d'établir un "press-book" à faire valoir dans nos futures discussions.

Périscolaire et scolaire

Le début de l'année 2018 a été marqué par le rapport Villani-Torossian, désireux de donner de l'épaisseur aux activités péri-scolaires et de mieux les intégrer comme complément du parcours scolaire. Si les suggestions du rapport sont suivies d'effet, cela constituera un virage important pour Animath.

Nous avons multiplié les entrevues et les contacts pour sonder les partenaires potentiels et en tout premier lieu la DGESCO. L'idée est de trouver une place non invasive aux côtés du personnel enseignant en proposant des solutions d'appui pour aider à la mise en place d'activités.

Un des ingrédients est étroitement lié à nos actions de modernisation de contenus : le principe du club virtuel ou des contenus "prêts à consommer" peut servir de solution par défaut pour aider des activités à démarrer ou simplement pour combattre l'isolement dans certains cas.

Mutualisation

L'élan que représentent les activités autour de nouvelles formes de diffusion ou encore de clubs virtuels nécessite assurément de se coordonner avec un certain nombre de partenaires : une collaboration accrue avec les enseignants de lycées et collèges pour le partage de contenus, avec les universités ou centres de recherches pour la mutualisation des moyens de production ou encore avec les organes de diffusion pour toucher un large public. L'objectif est de rassembler les forces autour des contenus et des moyens de diffusion pour limiter les démarches et investissements avec dans l'idée que la mise en place des projets profite à tous ensuite.

Par exemple, l'activité internationale d'Animath rentre a priori dans une nouvelle phase avec quelques regroupements d'efforts désormais possibles. Cette activité devrait profiter directement des moyens mis en place pour notre projet de modernisation, particulièrement les contenus virtuels et de plus d'actions communes avec les universités.

Annexe 2
Plaquette des comptes 2017

Association ANIMATH

Institut Henri Poincaré
11, rue Pierre et Marie Curie

75005 Paris

Bilan Association

Présenté en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

édité le 22/05/2018

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	8 947,23	8 912,97	34,26	0,02	667,94	0,14
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	80,00		80,00	0,04	80,00	0,02
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	40,00		40,00	0,02	40,00	0,01
TOTAL (I)	9 067,23	8 912,97	154,26	0,07	787,94	0,16
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	12 980,00		12 980,00	6,04	23 437,08	4,85
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	9 456,00		9 456,00	4,40	32,52	0,01
. Personnel					721,02	0,15
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	13 134,56		13 134,56	6,11	430 552,08	89,15
Valeurs mobilières de placement	15,00		15,00	0,01	15,00	0,00
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	175 922,58		175 922,58	81,89	25 753,65	5,33
Charges constatées d'avance	3 155,61		3 155,61	1,47	1 666,20	0,34
TOTAL (II)	214 663,75		214 663,75	99,93	482 177,55	99,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	223 730,98	8 912,97	214 818,01	100,00	482 965,49	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	1 500,00	0,70	1 500,00	0,31
Report à nouveau	107 751,88	50,16	50 443,36	10,44
Résultat de l'exercice	18 162,74	8,45	57 308,52	11,87
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	127 414,62	59,31	109 251,88	22,62
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 009,62	1,40		
TOTAL (II)	3 009,62	1,40		
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	230,21	0,11	611,82	0,13
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 480,75	3,95	6 561,64	1,36
Autres	7 367,41	3,43	276 176,15	57,18
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	68 315,40	31,80	90 364,00	18,71
TOTAL(IV)	84 393,77	39,29	373 713,61	77,38
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	214 818,01	100,00	482 965,49	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2017
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2016
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services					62 687,88	100,00	-62 687	-100,00
Montants nets produits d'expl.					62 687,88	100,00	-62 687	-100,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			230 618,37	68,10	336 500,29	536,79	-105 882	-31,46
Cotisations			62 769,64	18,54			62 769	N/S
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			37 399,96	11,04	16,42	0,03	37 383	N/S
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			7 859,16	2,32	6 063,06	9,67	1 796	29,62
Sous-total des autres produits d'exploitation			338 647,13	100,00	342 579,77	546,49	-3 932	-1,14
Total des produits d'exploitation (I)			338 647,13	100,00	405 267,65	646,49	-66 620	-16,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			298,24	0,09	34,67	0,05	264	776,47
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			298,24	0,09	34,67	0,05	264	776,47
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			306,36	0,09	1 568,55	2,50	-1 262	-80,47
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			306,36	0,09	1 568,55	2,50	-1 262	-80,47
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			339 251,73	100,18	406 870,87	649,05	-67 619	-16,61
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			339 251,73	100,18	406 870,87	649,05	-67 619	-16,61
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			100 774,74	29,76	61 922,99	98,78	38 852	62,74
Services extérieurs			14 640,96	4,32	13 156,02	20,99	1 484	11,28
Autres services extérieurs			166 747,71	49,24	201 132,27	320,85	-34 385	-17,09
Impôts, taxes et versements assimilés			569,00	0,17	2 295,92	3,66	-1 726	-75,20
Salaires et traitements			25 024,39	7,39	49 417,69	78,83	-24 393	-49,35
Charges sociales			9 370,40	2,77	19 178,31	30,59	-9 808	-51,13
Autres charges de personnel			112,80	0,03	714,00	1,14	-602	-84,30
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	633,68	0,19	1 352,00	2,16	-719	-53,17
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	3 009,62	0,89			3 009	N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	205,69	0,06	231,68	0,37	-26	-11,25
Total des charges d'exploitation (I)	321 088,99	94,81	349 400,88	557,37	-28 312	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			161,47	0,26	-161	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)			161,47	0,26	-161	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	321 088,99	94,81	349 562,35	557,63	-28 474	-8,14
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	18 162,74	5,36	57 308,52	91,42	-39 146	-68,30
TOTAL GENERAL	339 251,73	100,18	406 870,87	649,05	-67 619	-16,61

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature	66 869,00					
Dons en nature	40 848,00					
TOTAL	107 717,00					
CHARGES :						
Secours en nature	66 869,00					
Mise à disposition gratuite de biens et services	40 848,00					
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL	107 717,00					

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	8 947,23	8 912,97	34,26	0,02	667,94	0,14
218300 MAT.BUREAU & INFORMA	8 947,23		8 947,23	4,16	8 947,23	1,85
281830 AMT MAT.BUR ET INFOR		8 912,97	-8 912,97	-4,14	-8 279,29	-1,70
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	80,00		80,00	0,04	80,00	0,02
266000 AUTR.FORMES PARTICIP	80,00		80,00	0,04	80,00	0,02
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	40,00		40,00	0,02	40,00	0,01
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEM	40,00		40,00	0,02	40,00	0,01
TOTAL (I)	9 067,23	8 912,97	154,26	0,07	787,94	0,16
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	12 980,00		12 980,00	6,04	23 437,08	4,85
411000 CLIENTS	12 980,00		12 980,00	6,04	23 437,08	4,85
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	9 456,00		9 456,00	4,40	32,52	0,01
401000 FOURNISSEURS	9 456,00		9 456,00	4,40	32,52	0,01
. Personnel					721,02	0,15
421000 PERSONNEL REMUNERAT.					721,02	0,15
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	13 134,56		13 134,56	6,11	430 552,08	89,15
467001 DEBITEURS-CREDITEURS DIVERS					990,33	0,20
467300 SUBV. ILE DE FRANCE A RECEVOIR					8 548,12	1,77
467400 SUBVENTIONS ANRU A RECEVOIR					360 363,63	74,61
467500 SUBV A RECEVOIR AUTRES	7 134,56		7 134,56	3,32	60 650,00	12,56
468700 DIVERS PDTS A RECEVO	6 000,00		6 000,00	2,79		
Valeurs mobilières de placement	15,00		15,00	0,01	15,00	0,00
508100 AUTRES VALEURS MOBILIERES	15,00		15,00	0,01	15,00	0,00

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

ACTIF**Exercice clos le**

31/12/2017

(12 mois)

Exercice précédent

31/12/2016

(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	175 922,58		175 922,58	81,89	25 753,65	5,33
512200 CREDIT MUTUEL-901 C/C EURO	8 052,40		8 052,40	3,75	3 717,25	0,77
512300 CREDIT MUTUEL-902 LIVRET BL..	167 870,18		167 870,18	78,15	22 034,67	4,56
512400 CAPMATH-903 CME C/C ASSO					1,73	0,00
Charges constatées d'avance	3 155,61		3 155,61	1,47	1 666,20	0,34
486000 CHARGES CONST.AVANCE	3 155,61		3 155,61	1,47	1 666,20	0,34
TOTAL (II)	214 663,75		214 663,75	99,93	482 177,55	99,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	223 730,98	8 912,97	214 818,01	100,00	482 965,49	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	1 500,00	0,70	1 500,00	0,31
106800 AUTRES RESERVES	1 500,00	0,70	1 500,00	0,31
Report à nouveau	107 751,88	50,16	50 443,36	10,44
110000 REPORT A NOUVEAU GES	107 751,88	50,16	50 443,36	10,44
Résultat de l'exercice	18 162,74	8,45	57 308,52	11,87
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	127 414,62	59,31	109 251,88	22,62
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 009,62	1,40		
158000 AUTRES PROVIS.P/CHAR	3 009,62	1,40		
TOTAL (II)	3 009,62	1,40		
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	230,21	0,11	611,82	0,13
518600 INTERETS COURUS A PA	230,21	0,11	611,82	0,13
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 480,75	3,95	6 561,64	1,36
401000 FOURNISSEURS	1 411,20	0,66	2 576,14	0,53
408100 FOURN.FTS NON PARVEN	7 069,55	3,29	3 985,50	0,83
Autres	7 367,41	3,43	276 176,15	57,18
428200 DETTES PROVSIO PR CONGES PAYES	1 355,00	0,63		
428300 PERSONNEL-NDF	946,53	0,44	5,42	0,00
431000 SECURITE SOCIALE	4 549,88	2,12	4 203,04	0,87
438200 CH.SOC.DETTE CONG.A	516,00	0,24		
467000 SUBVENTIONS ANRU A REVERSER			257 791,69	53,38
467100 SUBVENTIONS A REVERSER AUTRES			14 176,00	2,94
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	68 315,40	31,80	90 364,00	18,71
487000 PDTS CONST AVANCE	68 315,40	31,80	90 364,00	18,71
TOTAL(IV)	84 393,77	39,29	373 713,61	77,38
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	214 818,01	100,00	482 965,49	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
ENGAGEMENTS REÇUS Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

COMPTES DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2017
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2016
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services					62 687,88	100,00	-62 687	-100,00
708000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNE					34 003,27	54,24	-34 003	-100,00
708100 ADHESIONS					1 160,00	1,85	-1 160	-100,00
708400 PREST.EFF.PAR LES US					1 545,45	2,46	-1 545	-100,00
708800 DONS					25 979,16	41,44	-25 979	-100,00
Montants nets produits d'expl.					62 687,88	100,00	-62 687	-100,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			230 618,37	68,10	336 500,29	536,79	-105 882	-31,46
741000 SUBV ANRU					179 391,24	286,17	-179 391	-100,00
742000 SUBV IDF					411,05	0,66	-411	-100,00
744000 Subv : à recevoir autres			230 618,37	68,10	156 698,00	249,97	73 920	47,17
Cotisations			62 769,64	18,54			62 769	N/S
756100 ADHESIONS			910,00	0,27			910	N/S
756200 DONS			61 859,64	18,27			61 859	N/S
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			37 399,96	11,04	16,42	0,03	37 383	N/S
758000 PRODUITS DIV GESTION COURANTE			4,96	0,00	16,42	0,03	-12	-74,99
758100 PARTICIPATIONS RECUE			37 395,00	11,04			37 395	N/S
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			7 859,16	2,32	6 063,06	9,67	1 796	29,62
791000 Transfert de charges d'exploit			7 859,16	2,32	6 063,06	9,67	1 796	29,62
Sous-total des autres produits d'exploitation			338 647,13	100,00	342 579,77	546,49	-3 932	-1,14
Total des produits d'exploitation (I)			338 647,13	100,00	405 267,65	646,49	-66 620	-16,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			298,24	0,09	34,67	0,05	264	776,47
764000 REVEN. VAL. MOBIL. PLAC			298,24	0,09	34,67	0,05	264	776,47
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			298,24	0,09	34,67	0,05	264	776,47
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			306,36	0,09	1 568,55	2,50	-1 262	-80,47
771800 AUTR. PROD. EXCEPT. OP			306,36	0,09			306	N/S
772000 PRODUITS EXERC. ANTER					1 568,55	2,50	-1 568	-100,00
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			306,36	0,09	1 568,55	2,50	-1 262	-80,47

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	339 251,73	406 870,87	-67 619	-16,61
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				
TOTAL GENERAL	339 251,73	406 870,87	-67 619	-16,61
CHARGES D'EXPLOITATION:				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	100 774,74	61 922,99	38 852	62,74
604000 ACHAT ETUDES ET PREST SERV	98 313,19	60 696,46	37 617	61,98
606300 FOURNIT ENTRETIEN & PT EQUIP	52,33	11,00	41	372,73
606400 FOURN.ADMINISTRATIVES	2 380,97	1 215,53	1 165	95,88
606800 AUTR.ACH.NON STOCKE	28,25		28	N/S
Services extérieurs	14 640,96	13 156,02	1 484	11,28
611100 ADHESION A D'AUTRES STES SAVAN	225,00	150,00	75	50,00
613000 Locations	1 280,57	11 805,45	-10 525	-89,15
613200 LOCATIONS IMMOBILIER	6 825,00		6 825	N/S
613500 LOCATIONS DE MATERIE	1 806,96		1 806	N/S
615200 ENT.REPAR.S/BIENS IM	3 300,00		3 300	N/S
616100 ASSUR.MULTIRISQUES	1 203,43		1 203	N/S
616800 ASSUR.AUTRES RISQUES		1 200,57	-1 200	-100,00
Autres services extérieurs	166 747,71	201 132,27	-34 385	-17,09
620000 Autres services extérieurs	3 460,00	9 177,00	-5 717	-62,29
621000 Personnel extérieur a l'entreprise	11 313,63	10 836,52	477	4,40
622000 REMUNERAT. D'INTERM. ET HONORA	1 314,96	4 085,80	-2 771	-67,82
622600 HONORAIRES	10 944,00	13 200,00	-2 256	-17,08
622700 FRAIS ACTES & CONTEN		50,00	-50	-100,00
623000 PUBLICITE PUBLICAT. REL PUBLIC	1 391,70	4 544,50	-3 153	-69,38
623300 EXPOSITIONS		1 040,00	-1 040	-100,00
623400 CADEAUX	600,80	3 798,52	-3 198	-84,19
623600 BROCHURES DEPLIANTS	5 479,90	4 472,52	1 007	22,52
623700 PRIX		12 000,00	-12 000	-100,00
623800 PRIX	8 412,99	3 910,80	4 502	115,14
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT	9 375,65	14 760,08	-5 385	-36,47
625101 Frais déplacement PARTICIPANT	91 399,79	95 139,32	-3 740	-3,92
625120 ISSMYS REMB FRAIS VOYAGES		1 714,30	-1 714	-100,00
625700 RECEPTIONS	2 522,73	624,84	1 898	304,17
625701 Reception- PARTICIPANT	15 615,70	12 432,97	3 183	25,60
626000 FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM	2 383,25	4 932,67	-2 549	-51,67
627000 SERV.BANCAIRES & ASS	945,33	2 883,38	-1 938	-67,21
628100 CONCOURS DIV (COTISATIONS,...)	1 587,28	1 529,05	58	3,79
Impôts, taxes et versements assimilés	569,00	2 295,92	-1 726	-75,20
631300 FORM.PROFESS.CONTINU	569,00	350,00	219	62,57
635800 AUTRES DROITS		1 945,92	-1 945	-100,00
Salaires et traitements	25 024,39	49 417,69	-24 393	-49,35
641100 SALAIRES & APPOINTEM	21 536,71	46 523,25	-24 987	-53,70
641200 CONGES PAYES	1 355,00		1 355	N/S
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 132,68	2 894,44	-762	-26,32
Charges sociales	9 370,40	19 178,31	-9 808	-51,13
645100 COTISATIONS URSSAF	8 199,75	17 041,42	-8 842	-51,88
645200 COTISTION AUX MUTUEL	516,00		516	N/S
645800 COTISATIONS AUX AUTRES ORG SOC		0,11	0,00	
647000 AUTRES CHARGES SOCIA	324,45	1 786,70	-1 462	-81,85
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	330,20	350,08	-20	-5,70
Autres charges de personnel	112,80	714,00	-602	-84,30
648000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	112,80	714,00	-602	-84,30
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements 681100 DOT AUX AMORT DES IMMO CORP	633,68 633,68	1 352,00 1 352,00	2,16 2,16	-719 -53,17
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
.Pour risques et charges : dotation aux provisions 681500 DOTATIONS AUX PORV POUR RISQUE	3 009,62 3 009,62			3 009 N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	205,69	231,68	0,37	-26 -11,25
651100 Redev. concess. brev, lic, marq,...	200,00			200 N/S
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	5,69	91,68	0,15	-86 -94,50
658600 FONDS DE SOLIDARITE		140,00	0,22	-140 -100,00
Total des charges d'exploitation (I)	321 088,99	349 400,88	557,37	-28 312
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion		161,47	0,26	-161 -100,00
671200 PENAL.FISCAL PENAL.C		40,00	0,06	-40 -100,00
672000 CHARG.EXERCICES ANTE		121,47	0,19	-121 -100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)		161,47	0,26	-161 -100,00
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	321 088,99	349 562,35	557,63	-28 474 -8,14
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	18 162,74	57 308,52	91,42	-39 146 -68,30
TOTAL GENERAL	339 251,73	406 870,87	649,05	-67 619 -16,61

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature	66 869,00				
Dons en nature	40 848,00				
TOTAL	107 717,00				
CHARGES :					
Secours en nature	66 869,00				
Mise à disposition gratuite de biens et services	40 848,00				
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL	107 717,00				

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%

Annexe 3
Annexes à la plaquette des comptes 2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 214 818,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 18 162,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/04/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels au 31/12/2017 de l'association ont été établis en euros et conformément aux règles fixées par le plan comptable général et les spécificités des associations (règlement CRC 99-01)

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

La comptabilisation des produits de l'association a été modifiée.

En effet, les adhésions, dons et participations aux activités ont été comptabilisées depuis cette année dans des sous comptes de la classe 75 " Autres produits de gestion courant" conformément aux règles comptables.

De plus, pour la première année, les contributions volontaires en nature ont été évaluées à hauteur de 107 717 euros. Elles donnent une idée plus précise de l'activité de l'association.

Les principes de calcul des contributions volontaires en nature qui ont été appliqués sont :

Pour les secours (66 869 euros), l'évaluation a été faite au coût réel pris en charge par les structures accueillantes.

Pour les mises à disposition de locaux (40 848 euros), elle a été faite sur la base du nombre réel de prêt de salle mais d'un coût forfaitaire des salles (amphithéâtre IDF : 300 euros/journée, amphithéâtre régions : 150 euros/journée, salle IDF : 150 euros/journée, salle régions : 75 euros/journée). Pour les bureaux de l'association, l'estimation a été faite au coût économique des locaux.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 9 067 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 947			8 947
Immobilisations financières	120			120
TOTAL	9 067			9 067

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 8 913 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 279	633		8 913
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	8 279	633		8 913

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informa	8 947	8 913	34	3 ans
TOTAL	8 947	8 913	34	

3.2 - Etat des créances = 38 766 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	40		40
Actif circulant & charges d'avance	38 726	38 726	
TOTAL	38 766	38 726	40

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 6 000 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 000
Disponibilités	
TOTAL	6 000

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 3 156 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Etat des dettes = 84 394 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	230	230		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 481	8 481		
Dettes fiscales & sociales	7 367	7 367		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	68 315	68 315		
TOTAL	84 394	84 394		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 10 117 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	230
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 070
Dettes fiscales & sociales	2 818
Autres dettes	
TOTAL	10 117

4.3 - Produits constatés d'avance = 68 315 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Il s'agit de subventions dont l'utilisation doit être faite sur 2018.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 6 000 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	6 000
Divers pdts a recevo(468700)	6 000
TOTAL	6 000

8.2 - Charges constatées d'avance = 3 156 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	3 156
TOTAL	3 156

8.3 - Charges à payer = 10 117 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	230
Interets courus a pa(518600)	230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	7 070
Fourn.fts non parven(408100)	7 070
Dettes fiscales et sociales :	2 818
Dettes provsio pr congés payes(428200)	1 355
Personnel-ndf(428300)	947
Ch.soc.dette cong.a(438200)	516
TOTAL	10 117

8.4 - Produits constatés d'avance = 68 315 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	68 315
TOTAL	68 315

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>					
b) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>		62 688	45 901	69 293	30 382
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	28 306	58 661	15 163	-9 835	7 090
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	28 306	58 661	15 163	-9 835	7 090
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	27 672	57 309	15 606	-5 529	-859
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	25 024	49 418	101 126	116 644	93 978
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	10 983	19 892	40 129	45 708	41 254

Observations complémentaires

COMpte Rendu des Travaux

Le Cabinet CABINET CARRE & ASSOCIES, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par Association ANIMATH,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	214 818
Chiffre d'affaires hors taxes	
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	18 163

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CABINET CARRE & ASSOCIES
Fait à Saint Mandé le 22/02/2018

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

Annexe 4
Rapport financier 2017

Rapport financier 2017

Résultat comptable

Pour 2017 le total des charges s'élève à **321 089 €**, inférieur à celui de 2016 qui était de 342 562 €. Le total des produits est de **339 252 €** contre 406 871€ en 2016, soit un **excédent comptable de 18 163 €**. Rappelons qu'en 2014 nous avons enregistré un déficit de 5 529 €, en 2015 un bénéfice de 15 606 € et en 2016 un excédent de 57 309 €, exceptionnel, dû à la comptabilisation la même année des dons 2016 et ceux de 2015 arrivés en 2016.

Les produits

Le tableau ci-dessous donne la ventilation de nos ressources.

Intitulé	Budget 2017	Exercice 2017	Exercice 2016
Participation des usagers	33 000	37 395	35 548
Adhésions, dons	74 000	62 770	27 139
ANRU			179 391
Ile de France, Bretagne		500	411
Défense nationale	67 000	79 906	71 989
Autres subventions	128 000	150 214	84 709
Aide à l'emploi	6 000	6 000	6 000
Report			
Divers		609	114
Transfert de charges		1 859	
Opération de gestion			1 569
Total	308 000	339 252	406 870

L'exercice 2017 est caractérisé par la fin des subventions affectées à ANIMATH par l'ANRU au titre du projet « Cap'math » porté par un collectif d'associations et financé par le grand emprunt lancé en 2011.

Si la baisse des ressources est évidente, on verra plus loin que les charges sont aussi en diminution du fait que l'association ne porte plus la charge de « Cap'math ».

A noter que l'opération diversification des ressources entrepris depuis 2016 a été un succès, particulièrement sensible quand on examine le détail des autres subventions

Les autres subventions sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Autres subventions	Exercice 2017	Exercice 2016
DGESCO	30 000	30 000
Enseignement supérieur	25 842	25 709
INRIA et CNRS	17 500	6 000
Affaires étrangères	5 364	
Fondations	12 500	11 000
Casio + Crédit mutuel	10 000	10 000
Société Générale	43 234	2 000
Autres privés	3 454	
SMF	2 320	
Total	150 214	84 709

La grande majorité de ces subventions sont liés aux activités organisées par l'association. La DGESCO, Casio, Crédit mutuel financent les activités olympiques, la Société générale le concours « Data ». Les structures liées à l'enseignement supérieur, y compris, le ministère et quelques lycées, les tournois nommés « ITYM » ou « TFJM ». Deux fondations : la fondation Jacques Hadamard et la fondation Blaise Pascal nous ont accordé leur aide. Cette dernière, dont le siège est à Lyon, a été créée pour prolonger l'action de « Cap'maths » et a hérité des fonds restants de L'ANRU.

Les dons et adhésions sont en rapide augmentation depuis 3 ans : environ 9 000 € en 2014, 11 000 en 2015, 27 000 en 2016 et 62 770 cette année dont, en particulier un don de 50 000 € d'une personne privé. Ceci montre l'intérêt que suscitent les activités que l'association organise. Mais les sommes collectées en 2017 sont inférieures aux prévisions, une certaine vigilance s'impose pour 2018.

Les charges

Les charges de l'association comprennent les frais généraux et les dépenses directement engendrées par les activités. Il va sans dire que sans une infrastructure adéquate il serait très difficile d'organiser toutes les activités existantes.

Le total des charges est de **321 089 €** en 2017 contre 349 562€ en 2016 et 308 000 € prévus au budget 2017. La baisse du montant des charges s'explique en partie par la baisse des dépenses de personnel déjà amorcée en 2016. En chiffre rond les dépenses de personnel ont été, en 2017 de 36 000 €, au lieu de 80 000 en 2016 et 140 000 en 2015. La gestion de « Cap'Math » absorbait une grande partie du temps des personnels permanents. Actuellement le directeur administratif et financier est présent à 40%, assistée de la secrétaire qui partage son temps entre Animath et « Maths en jeans ». La part de sa rémunération payée par Animath (11 314 €) est, dans le tableau ci-dessous, intégrée dans la ligne « services extérieurs » (en 2017 elle figurait à la ligne « personnel ». Les frais généraux

se sont montés à : 60 700 €, inscrits au comptes analytiques 9 000, donc y compris les salaires et les frais de communication ainsi que le reliquat des dépenses liées à la gestion de « Cap'math », 61 000 € avaient été budgétés à l'assemblée générale de 2017 ; reste pour le financement direct des activités : 260 389 €.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des charges selon leur nature

Intitulé	Exercice 2017	Exercice 2016
Fournitures, prestations	100 775	61 923
Services extérieurs	29 415	27 998
Honoraires	12 259	13 200
Communication	6 872	10 058
Publications		12 000
Prix, cadeaux	9 014	7 710
Voyages	100 775	111 613
Réceptions	18 138	13 058
Frais bancaires et postaux	3 329	7 816
Impôts	569	2 296
Personnel	34 507	80 147
Subvention	1 587	
Amortissement	634	1 352
Autres	206	232
Dotation pour risque	3 010	161
Total	321 089	349 562

Commentaires sur certaines dépenses.

- La ligne fournitures et prestations de services comprend pour l'essentiel, 98 000 € environ, l'achat de prestations diverses (59 822 pour le concours « Al Kindi », 16 000 € pour le concours « Data », 12 000 € pour « Mathmosphère », pour ne considérer que les dépenses les plus importantes.
- Les services extérieurs comprennent en particulier des locations, environ 12 000 €, pour le TFJM surtout, des inscriptions aux différents concours (9 000 € environ) ; absentes de l'exercice antérieur.
- Les honoraires sont ceux du cabinet comptable, du commissaire aux comptes et du maquettiste qui a mis en forme les différentes plaquettes de l'association.
- Les charges de personnel comprennent les salaires versés aux personnes permanentes, à temps partiel, de l'association : le directeur et la chargée des contacts, des rémunérations pour des actions ponctuelles. A noter que comme l'année précédente les animateurs des stages n'ont pas été rémunérés

- Une trésorerie plus à l'aise a permis des économies sur les agios engendrés par la gestion de l'ANRU.
- Une provision de 3 010 € a été passée pour risque de remboursement d'aides à l'emploi perçue à tort en 2015.

Répartition selon les activités

Le tableau ci-dessous donne les charges directement liées aux différentes activités ainsi que la participation des usagers.

Intitulé	Budget 2017	Exercice 2017	Participation des usagers	Exercice 2016
ITYM	6 000	6 838	693	15 786
Tutorat	1 000	290	20	505
Journées femmes	7 500	8 795		5 575
Promenades		181	400	750
BNF	3 000	3 295		5 685
TFJM	31 000	27 743	5 766	20 336
Math C2+		27		1 610
International	6 500	3 682		20 075
Al Kindi	65 000	83 318		69 013
Olympisme	2 300	4 264		1 322
Olympiades académiques	2 000	1 926		1 682
Coupe Animath		530		1 622
Compétitions internationales	20 000	20 946		14 899
Stage février	12 700	12 870	5 170	13 462
Stage été	36 000	35 287	15 210	35 527
Stage Toussaint	11 300	11 723	4 850	12 120
OFM	1 000	390		2 410
O. International	3 000	3 077	650	7 098
Franco-Chinois	1 700	3 141	4 636	
Intervention				2 115
Concours Data	25 000	16 760		947
Clubs de maths		4 806		
Mathmosphère	12 000	10 500		
Total	247 000	260 389	37 395	232 539

Quelques précisions complémentaires.

- La ligne « journées femmes » comprend les journées femmes traditionnelles et les « RJM » organisés en 2017 à Paris, Lyon et Rennes.
- Les compétitions internationales sont : EGMO, JBMO, IMO.
- La compétition RMO figure sur la ligne olympisme international.

- Le concours « Data » a pris son essor après un démarrage tardif en 2016.

L'analyse du coût des activités par participant donne les résultats inscrits dans le tableau suivant. On distingue ce qui est payé par le participant et ce qui reste à la charge de l'association.

Intitulé	Participation	Subvention	Nombre de participants
TFJM	20	79	290
Stage février	136	203	38
Stage été	195	257	78
Stage Toussaint	152	215	32

Valorisation du bénévolat

Il est évident que l'association n'aurait pas pu avoir les résultats financiers explicités ci-dessus s'il avait fallu faire appel en totalité à des salariés. Elle ne fonctionne que grâce à un bénévolat important. Mettant à notre disposition une expérience antérieure, notre directeur a procédé à une évaluation des dons et prestations gratuites comme la mise à disposition de salles, à commencer par le siège de l'association à l'IHP. Les bases du calcul ont été validées par le commissaire aux comptes.

Le résultat des calculs faits est le suivant :

Prestations en nature	66 869
Mise à disposition de biens et services	40 848
Total	107 717

Reste à faire l'évaluation du travail bénévole.

En conclusion

Le point à signaler du rapport financier de 2017 a été la capacité de l'association à surmonter la fin du financement par le grand emprunt.

Le trésorier J.L.Piednoir

Annexe 5
Rapport du commissaire aux comptes 2017

ANIMATH

Association Loi 1901

11-13 Rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



ANIMATH

Association Loi 1901

11-13 Rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ANIMATH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Le respect des dispositions du règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations,
- L'exhaustivité et la réalité des produits comptabilisés,
- Les informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient aux dirigeants d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux dirigeants d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

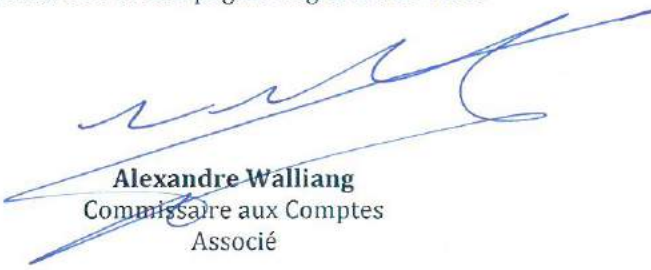
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint-Maur,
Le 26 mai 2018

Pluriel Consultants
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Alexandre Walliang
Commissaire aux Comptes
Associé



Accompagnement & Conseil

Ingénierie pédagogique

Expertise comptable

Commissariat aux comptes

Assistance aux comités d'entreprise



*A projet singulier,
solution Pluriel*

ANIMATH

Association Loi 1901

11-13 Rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05

Comptes annuels au 31 décembre 2017



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	8 947,23	8 912,97	34,26	0,02	667,94	0,14
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	80,00		80,00	0,04	80,00	0,02
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	40,00		40,00	0,02	40,00	0,01
TOTAL (I)	9 067,23	8 912,97	154,26	0,07	787,94	0,16
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	12 980,00		12 980,00	6,04	23 437,08	4,85
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	9 456,00		9 456,00	4,40	32,52	0,01
. Personnel					721,02	0,15
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	13 134,56		13 134,56	6,11	430 552,08	89,15
Valeurs mobilières de placement	15,00		15,00	0,01	15,00	0,00
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	175 922,58		175 922,58	81,89	25 753,65	5,33
Charges constatées d'avance	3 155,61		3 155,61	1,47	1 666,20	0,34
TOTAL (II)	214 663,75		214 663,75	99,93	482 177,55	99,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	223 730,98	8 912,97	214 818,01	100,00	482 965,49	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	1 500,00	0,70	1 500,00	0,31
Report à nouveau	107 751,88	50,16	50 443,36	10,44
Résultat de l'exercice	18 162,74	8,45	57 308,52	11,87
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	127 414,62	59,31	109 251,88	22,62
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 009,62	1,40		
TOTAL (II)	3 009,62	1,40		
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	230,21	0,11	611,82	0,13
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 480,75	3,95	6 561,64	1,36
Autres	7 367,41	3,43	276 176,15	57,18
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	68 315,40	31,80	90 364,00	18,71
TOTAL(IV)	84 393,77	39,29	373 713,61	77,38
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	214 818,01	100,00	482 965,49	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services					62 687,88	100,00	-62 687	-100,00	
Montants nets produits d'expl.					62 687,88	100,00	-62 687	-100,00	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			230 618,37	68,10	336 500,29	536,79	-105 882	-31,46	
Cotisations			62 769,64	18,54			62 769	N/S	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			37 399,96	11,04	16,42	0,03	37 383	N/S	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			7 859,16	2,32	6 063,06	9,67	1 796	29,62	
Sous-total des autres produits d'exploitation			338 647,13	100,00	342 579,77	546,49	-3 932	-1,14	
Total des produits d'exploitation (I)			338 647,13	100,00	405 267,65	646,49	-66 620	-16,43	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			298,24	0,09	34,67	0,05	264	776,47	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			298,24	0,09	34,67	0,05	264	776,47	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			306,36	0,09	1 568,55	2,50	-1 262	-80,47	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			306,36	0,09	1 568,55	2,50	-1 262	-80,47	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			339 251,73	100,18	406 870,87	649,05	-67 619	-16,61	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			339 251,73	100,18	406 870,87	649,05	-67 619	-16,61	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			100 774,74	29,76	61 922,99	98,78	38 852	62,74	
Services extérieurs			14 640,96	4,32	13 156,02	20,99	1 484	11,28	
Autres services extérieurs			166 747,71	49,24	201 132,27	320,85	-34 385	-17,09	
Impôts, taxes et versements assimilés			569,00	0,17	2 295,92	3,66	-1 726	-75,20	
Salaires et traitements			25 024,39	7,39	49 417,69	78,83	-24 393	-49,35	
Charges sociales			9 370,40	2,77	19 178,31	30,59	-9 808	-51,13	
Autres charges de personnel			112,80	0,03	714,00	1,14	-602	-84,30	
Subventions accordées par l'association									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	633,68	1 352,00	-719	-53,17
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	3 009,62		3 009	N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	205,69	231,68	-26	-11,25
Total des charges d'exploitation (I)	321 088,99	349 400,88	-28 312	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion		161,47	-161	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)		161,47	-161	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	321 088,99	349 562,35	-28 474	-8,14
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	18 162,74	57 308,52	-39 146	-68,30
TOTAL GENERAL	339 251,73	406 870,87	-67 619	-16,61
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat				
Prestations en nature	66 869,00			
Dons en nature	40 848,00			
TOTAL	107 717,00			
CHARGES :				
Secours en nature	66 869,00			
Mise à disposition gratuite de biens et services	40 848,00			
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL	107 717,00			

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 214 818,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 18 162,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/04/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels au 31/12/2017 de l'association ont été établis en euros et conformément aux règles fixées par le plan comptable général et les spécificités des associations (règlement CRC 99-01)

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

La comptabilisation des produits de l'association a été modifiée.

En effet, les adhésions, dons et participations aux activités ont été comptabilisées depuis cette année dans des sous comptes de la classe 75 " Autres produits de gestion courant" conformément aux règles comptables.

De plus, pour la première année, les contributions volontaires en nature ont été évaluées à hauteur de 107 717 euros. Elles donnent une idée plus précise de l'activité de l'association.

Les principes de calcul des contributions volontaires en nature qui ont été appliqués sont :

Pour les secours (66 869 euros), l'évaluation a été faite au coût réel pris en charge par les structures accueillantes.

Pour les mises à disposition de locaux (40 848 euros), elle a été faite sur la base du nombre réel de prêt de salle mais d'un coût forfaitaire des salles (amphithéâtre IDF : 300 euros/journée, amphithéâtre régions : 150 euros/journée, salle IDF : 150 euros/journée, salle régions : 75 euros/journée). Pour les bureaux de l'association, l'estimation a été faite au coût économique des locaux.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 9 067 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 947			8 947
Immobilisations financières	120			120
TOTAL	9 067			9 067

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 8 913 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 279	633		8 913
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	8 279	633		8 913

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informa	8 947	8 913	34	3 ans
TOTAL	8 947	8 913	34	

3.2 - Etat des créances = 38 766 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	40		40
Actif circulant & charges d'avance	38 726	38 726	
TOTAL	38 766	38 726	40

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 6 000 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 000
Disponibilités	
TOTAL	6 000

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 3 156 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 84 394 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	230	230		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 481	8 481		
Dettes fiscales & sociales	7 367	7 367		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	68 315	68 315		
TOTAL	84 394	84 394		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 10 117 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	230
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 070
Dettes fiscales & sociales	2 818
Autres dettes	
TOTAL	10 117

4.3 - Produits constatés d'avance = 68 315 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Il s'agit de subventions dont l'utilisation doit être faite sur 2018.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Néant.

6 - AUTRES INFORMATIONS

Néant.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 6 000 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	6 000
Divers pdts a recevo(468700)	6 000
TOTAL	6 000

8.2 - Charges constatées d'avance = 3 156 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	3 156
TOTAL	3 156

8.3 - Charges à payer = 10 117 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	230
Interets courus a pa(518600)	230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	7 070
Fourn.fts non parven(408100)	7 070
Dettes fiscales et sociales :	2 818
Dettes provsio pr congés payes(428200)	1 355
Personnel-ndf(428300)	947
Ch.soc.dette cong.a(438200)	516
TOTAL	10 117

8.4 - Produits constatés d'avance = 68 315 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	68 315
TOTAL	68 315

ANIMATH

Association Loi 1901

11-13 Rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ANIMATH

Association Loi 1901

11-13 Rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

ANIMATH

Association Loi 1901

11-13 Rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article R 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.



Liste des conventions passées au cours de l'exercice :

■ **Association CIJM (Comité International des Jeux Mathématiques)**

- Administrateur concerné : Marie-José Pestel, Présidente du CIJM
- Objet de la convention : Soutien à l'association CIJM dans le cadre de la participation au Salon International des Jeux Mathématiques
- Montant alloué pour 2017 au CIJM : location d'un stand pour 1.000 euros.

■ **Association Science Ouverte**

- Administrateur concerné : François Gaudel, Président de l'association Science Ouverte
- Objet de la convention : Soutien à l'organisation d'ateliers mathématiques en Seine St Denis – subvention versée par la Fondation Société Générale
- Montant alloué pour 2017 à Science ouverte : 6.000 euros

■ **Association SMF (Société Mathématique de France)**

- Administrateur concerné : Stéphane Seuret, Président de la SMF
- Objet de la convention : Subvention dans le cadre de la participation à l'organisation du Cycle de conférences 2016-2017
- Montant alloué pour 2017 à Animath : 2.320 euros

Saint-Maur, Le 26 mai 2018

Pluriel Consultants
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris


Alexandre Walliang
Commissaire aux Comptes
Associé



Annexe 6
Budget 2018

Budget 2018

Produits

Compte tenu des informations reçus, les produits disponibles sont donnés par le tableau ci-dessous. La ligne « adhésions, dons » prend en compte 50 K€ de don exceptionnel.

	Reçu en 2017	Budget 2018
Participation des usagers	37 395	57 400
Adhésions, dons	62 770	68 900
MESRI	6 000	6 000
DGESCO	30 000	30 000
Défense nationale	79 906	100 300
Affaires étrangères	5 364	500
Collectivités locales	500	22 500
CNRS INRIA	14 000	14 000
Etabliss ^{ts} Labo	25 661	17 600
Fondations	12 500	40 600
Sponsors privés	13 454	15 500
SMF	2 320	
Société générale	43 234	39 500
Aide à l'emploi	6 000	
Divers		4 400
Total	339 252	417 200

Charges

La répartition des charges a été établie en tenant compte des produits espérés pour 2018. Le tableau ci-dessous tient compte de la volonté des donateurs.

Intitulé	Compte 2017	Budget 2018
Frais généraux	60 700	67 000
ITYM	6 838	79 000
Filles et maths	8 795	15 500
BNF	3 295	5 500
TFJM	27 743	27 700
International	3 682	10 000
Al Kindi	83 318	98 500
Olympisme général	4 264	7 000
Olympiades académiques	1 926	
Coupe Animath	530	
Compétitions internationales	20 946	21 200
Stage février	12 870	60 000
Stage été	35 287	
Stage Toussaint	11 723	
OFM	390	3 500
Autre olympisme	3 077	
Concours franco-chinois	3 141	
Concours data	16 760	
Mathmosphère	10 500	13 500
Autres		9 500
Total	321 089	412 400

- « Cap' Maths ».

Conclusion

Le présent projet de budget fait apparaître un léger excédent de 4 800 €.

Le trésorier J.L.Piednoir

Annexe 7
Lettre de mission : Atrium



Approche d'audit pressentie et présentation du cabinet ATRION

7 juin 2018

SOMMAIRE

1	Notre compréhension pressentie de vos besoins et nos propositions	3
2	Notre approche d'audit adaptée aux spécificités et aux attentes de l'association.....	4
3	Les différentes phases de notre intervention et leurs restitutions	5
4	Un partenariat constructif, un dialogue permanent	6
4.1	<i>La planification et les restitutions de notre mission</i>	<i>6</i>
4.2	<i>La compétence de notre équipe</i>	<i>6</i>
4.3	<i>Les principaux intervenants</i>	<i>6</i>
4.4	<i>L'intervention de spécialistes</i>	<i>7</i>
4.5	<i>Notre engagement de qualité</i>	<i>8</i>
5	Notre proposition financière.....	9
5.1	<i>Les facteurs d'évaluation</i>	<i>9</i>
5.2	<i>Le budget d'intervention proposé</i>	<i>9</i>
6	Annexes	10
6.1	<i>Nos références.....</i>	<i>10</i>
6.2	<i>Curriculum vitae</i>	<i>13</i>

1 Notre compréhension pressentie de vos besoins et nos propositions

L'association Animath (association pour l'animation mathématique) a pour but de promouvoir l'activité mathématique chez les jeunes, sous toutes ses formes.

L'association est actuellement dotée d'un Commissaire aux comptes, conformément aux obligations légales, dont le mandat arrive à échéance lors de la prochaine assemblée générale.

Nous saisissons l'opportunité du renouvellement de ce mandat pour vous démontrer que nous avons la très forte volonté d'engager avec vous un partenariat réussi. Cette réussite repose sur la connaissance de vos besoins et notre capacité à les satisfaire pleinement.

Il apparaît clairement que vous concevez la certification des comptes comme étant l'expression finale d'une démarche qualité.

La certification de vos comptes doit aussi vous aider à la compréhension des opérations actuelles afin de mieux anticiper l'avenir.

Votre commissaire aux comptes doit vous apporter des avis et conseils en ce qui concerne :

- le choix des principes et méthodes comptables,
- la fiabilité et l'intégrité de votre système de gestion,
- la correcte application de vos procédures administratives et comptables,
- l'amélioration de la qualité de vos informations financières.

2 Notre approche d'audit adaptée aux spécificités et aux attentes de l'association

En tant que cabinet français indépendant, notre ambition permanente est d'adapter notre approche d'audit aux particularités de nos clients plutôt que de retenir systématiquement la stricte application de procédures uniformes. Chaque client, pour nous unique, doit être traité en tant que tel.

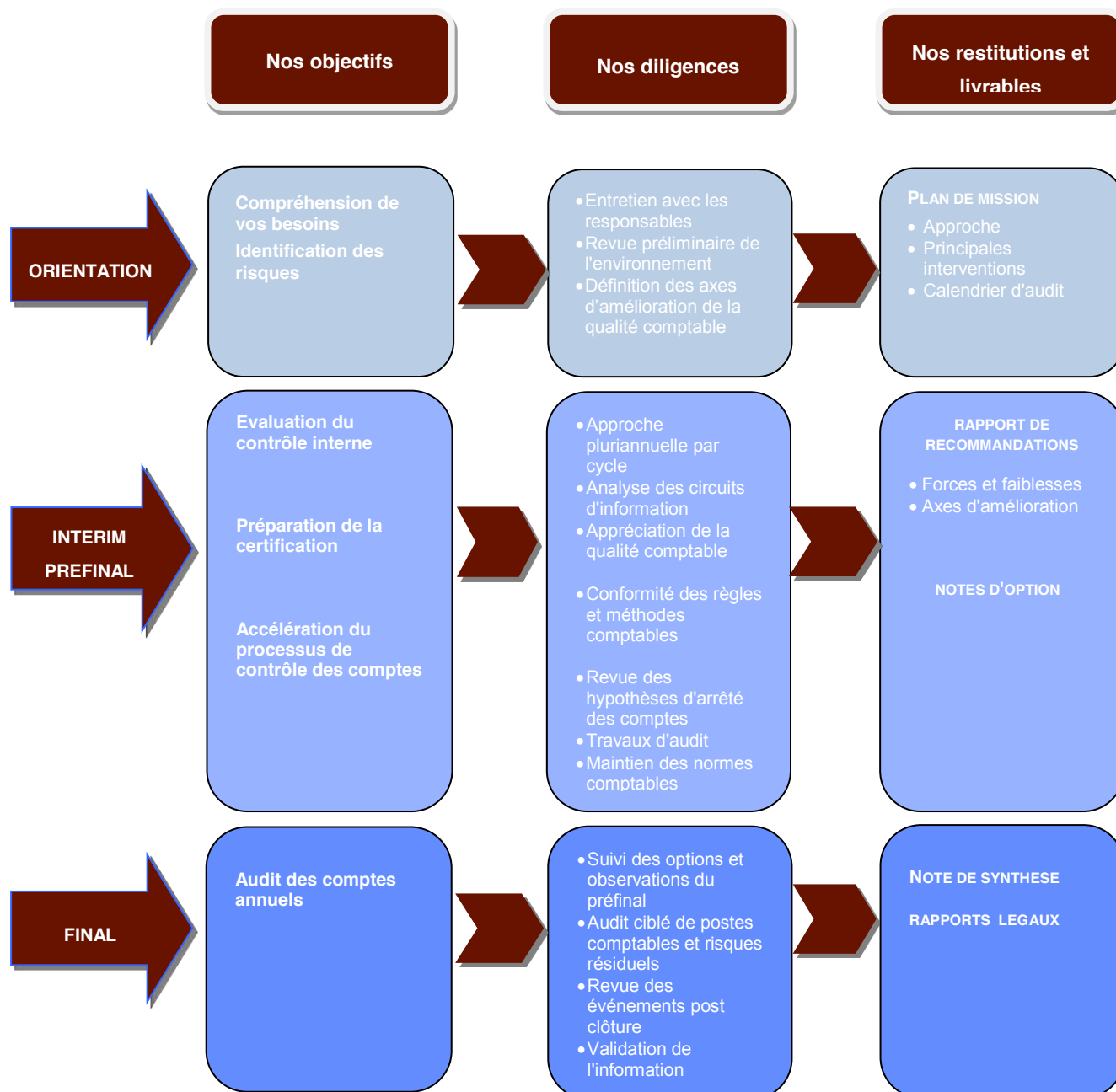
Notre approche d'audit s'appuiera sur la connaissance des spécificités de l'association Animath et intégrera les évolutions de votre entité.

Elle nous conduira à privilégier, dès que possible, l'évaluation de vos procédures de contrôle interne liées aux systèmes d'informations existants et à mettre en œuvre des contrôles dimensionnés en fonction des points d'audit nous paraissant majeurs.

Les étapes de notre démarche d'audit concernant les comptes annuels pourraient se décliner ainsi :

- l'orientation de la mission réalisée courant octobre,
- l'intérim/préfinal effectué en octobre ou novembre,
- le final réalisé en février ou mars de l'année suivante.

3 Les différentes phases de notre intervention et leurs restitutions



4 Un partenariat constructif, un dialogue permanent

4.1 La planification et les restitutions de notre mission

Le plan de mission ou programme de travail général ainsi que le planning d'intervention seront soumis à votre approbation.

Afin de matérialiser notre dialogue permanent, nous définirons, en concertation étroite avec votre responsable comptable et financier, les modalités pratiques des réunions et des synthèses écrites concernant nos interventions. Dans nos synthèses figureront nos conclusions, axes d'amélioration et recommandations.

4.2 La compétence de notre équipe

ATRION vous propose une équipe dynamique et impliquée, composée d'auditeurs de bon niveau, et de spécialistes ayant une expérience particulière par rapport au cadre standard d'une mission de certification.

4.3 Les principaux intervenants

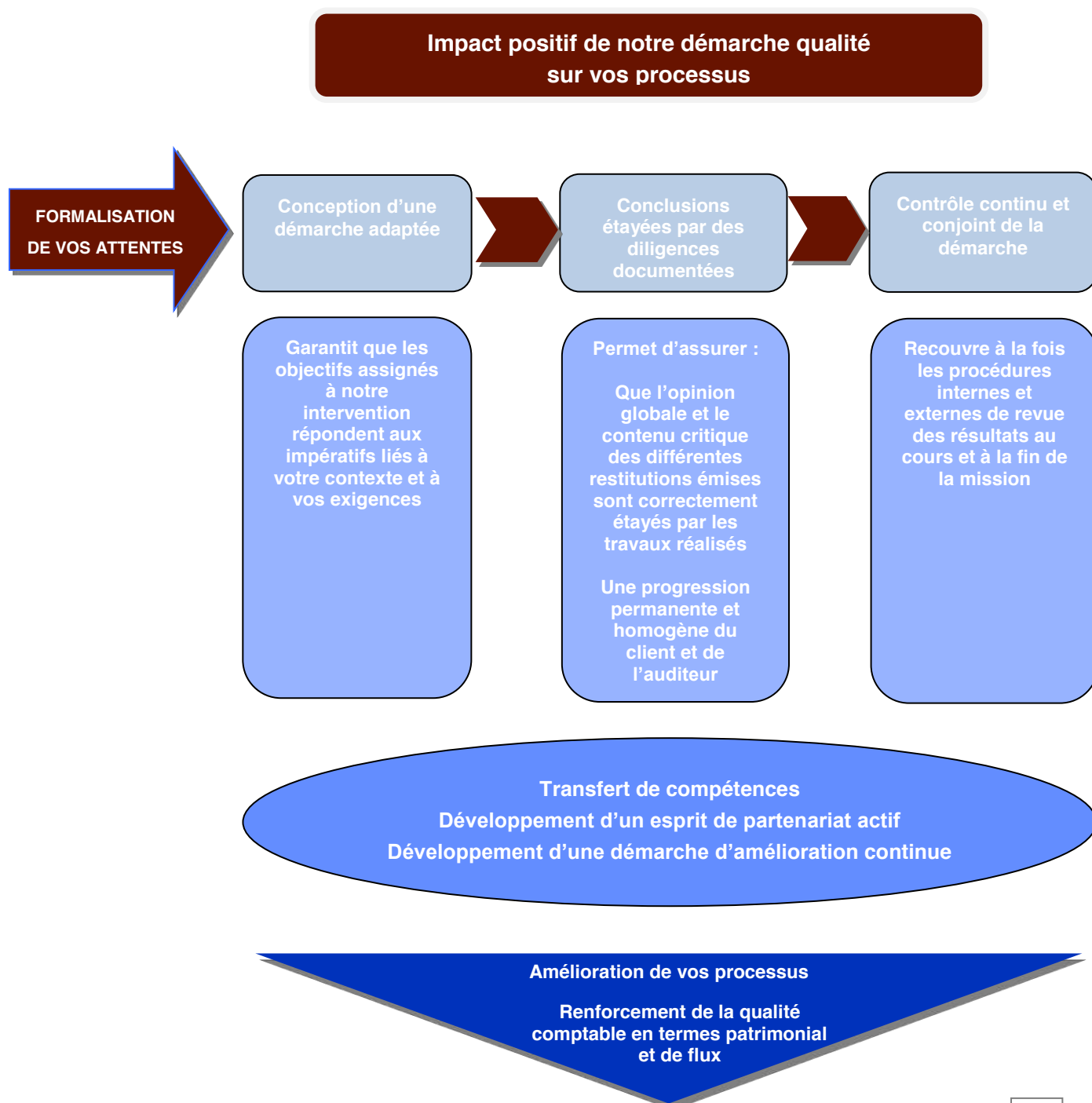
L'une des grandes valeurs ajoutées de notre offre de mission est la mise en place d'une équipe d'audit d'ores et déjà opérationnelle et vous faisant bénéficier d'un œil neuf sur votre Association. Elle se caractérise par une implication et une disponibilité fortes de l'associé et du responsable de mission.

Marc Leclerc, votre interlocuteur, assurera la direction de la mission. Il sera en charge de la conduite de l'audit financier et responsable de la qualité des prestations rendues. Il mobilisera en cas de besoin les compétences des spécialistes. Associé, commissaire aux comptes, il intervient dans de nombreuses structures.

4.4 L'intervention de spécialistes

Afin d'apporter une plus grande valeur ajoutée à notre mission de commissaires aux comptes, nous intégrerons, en cas de besoin, des spécialistes à notre équipe d'audit.

Leurs compétences pourront s'exprimer dans différents domaines : systèmes d'information, trésorerie, juridique, droit social, évolution des normes et de la doctrine comptable.



4.5 Notre engagement de qualité

Conscients de la confiance que nous accordent les marchés, les autorités de place comme des attentes qui en découlent en termes de sécurisation de l'information financière, nous avons fondé notre développement sur une indiscutable exigence de qualité et la recherche permanente d'une meilleure satisfaction de nos clients.

La force de notre système qualité réside notamment dans les inspections et contrôles internes et externes mis en place.

- La revue indépendante : pour certaines missions, une revue par un associé n'ayant pas participé à la mission est effectuée préalablement à l'émission de nos rapports.
- Les inspections externes : la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et le H3C organisent régulièrement un examen de certains de nos dossiers et de nos processus internes.

La conception de notre mission, alliée à notre démarche qualité, vous garantissent une qualité de service indiscutable et un impact positif sur vos processus.

5 Notre proposition financière

L'évaluation de notre proposition financière reposera sur les diligences à accomplir telles que décrites dans notre approche d'audit et sur l'évaluation d'un certain nombre de facteurs.

5.1 Les facteurs d'évaluation

Les temps d'interventions nécessaires à l'accomplissement de notre mission ont été estimés sur la base des critères suivants :

- Prise en compte du barème de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes,
- implication de l'associé signataire,
- appréciation préjugée normative du contrôle interne,
- transparence supposée des informations et concertation étroite avec les responsables de l'association,
- Présence d'un expert-comptable.

5.2 Le budget d'intervention proposé

Nos honoraires sont fonction du niveau de responsabilité, de la nature et de la complexité des travaux effectués et du temps passé. Compte tenu de votre décision de recourir aux services d'un expert-comptable pour assister vos équipes internes dans la production des états financiers, nous vous proposons un budget d'honoraires de 4 800 euros.

Ces honoraires s'entendent hors taxes et débours qui vous seront facturés en sus en fonction des dépenses engagées. Ils sont payables à réception des factures.

En dehors de l'application d'une progression liée à l'inflation, ce budget est susceptible d'être révisé pour les années suivantes si les circonstances de notre intervention étaient significativement modifiées (évolution des ratios financiers, dégradation du contrôle interne, difficultés à collecter l'information, variation significative de périmètre, ...).

6 Annexes

6.1 Nos références

Quelques-unes de nos références dans le Secteur public et auprès des associations :

	Agence des Participations de l'Etat	Agence d'Etat sous contrôle du ministère des finances
	AFAQ AFNOR	Certification
	AFT IFTIM	Formation professionnel en transport, logistique et tourisme
	Banque de France	Banque
	EPSI	Enseignement Informatique
	IDRAC	Enseignement Commerce, Gestion
	Inserm	Recherche médicale
	Institut Géographique International	Etablissement public d'informations géographiques
	Observatoire de Paris	Observatoire astronomique
	SGE DES IEG	Secrétariat des regroupements d'employeurs des industries Electriques et Gazières
	Société Mathématique de France	Promotion des mathématiques en France
	CE SAFRAN Aircraft Engines	Comité d'entreprise

Quelques-unes de nos autres références clés :

	Forges
	Equiptement et installation de système d'embouteillage de gaz
	Equiptement aéroportuaire
	Merranderie et tonnellerie
	Fabrication de composants électroniques
	Equiptements agricoles
	Prêt à porter
	Fabrication de préparations pharmaceutiques
	Laiterie
	Haute couture et prêt à porter
	Laboratoire pharmaceutique
	Production d'ustensiles de cuisine
	Diététique infantile
	Matériel de sécurité piscine
	Industrie du câble
	Equiptement de télécommunication sans fil
	Transformation du lait
	Santé
	Accoustique
	Forge, estampage, matriçage, métallurgie des poudres

	PLV
	Biotechnologie
	Exploitation saline
	Distribution de matériels informatiques et de fournitures de bureau
	Distribution Automobiles
	Distribution
	Distribution Automobile
	Energies renouvelables
	Energies renouvelables
	Energies renouvelables
	Salles de cinémas
	Restauration traditionnelle
	Restauration rapide
	Crèche
	Hôtellerie
	Restauration traditionnelle
	Accueil personnes âgées
	Maisons de retraite
	Résidence médicalisées pour personnes âgées

	Librairie et produits culturels
	Village de vacances
	Agence de voyages en ligne
	Immobilier
	Foncière
	Administration d'immeubles et autres biens immobiliers
	Promotion immobilière de logements
	Foncière
	Promotion immobilière de logements
	Régie publicitaire on line
	Agences de publicité
	Radio-Communication
	Régie Publicitaire vidéo
	Cable opérateur
	Agence Marketing
	SSII
	Editeur logiciels
	Ingénierie, études techniques
	Conseil en stratégie et management
	Etude de marché
	Fabrication de machines de découpe et logiciels associés

	Marketing, publicité et technologie mobile
	Editeur logiciels
	Services
	Gestion flux transactionnels
	Maintenance informatique
	Certification qualité
	SSII
	Etude sectorielles
	Solutions de distributions de flux
	Fonds d'investissement
	Affrètement
	Coursier
	Logistic

6.2 Curriculum vitae

Marc LECLERC Expert-Comptable – Commissaire aux Comptes

Parcours professionnel

ATRION Audit et Consolidation (depuis octobre 2003)

Associé, Dirigeant, en charge principalement d'un portefeuille de consolidation d'audit légal et d'expertise comptable.

KPMG Entreprises Paris (15 ans d'expérience)

Directeur Associé en charge directe :

- de l'Equipe Consolidation au sein de la Direction Régionale Paris-Ile de France (1999-2003),
- de l'Equipe Transaction Services au sein la Direction Régionale Paris-Ile de France (2001-2003),
- d'un portefeuille de mandats de commissariat aux comptes.

Environnement professionnel Atrion

- Unité mixte de Consolidation et d'Audit,
- Clientèle principalement structurée sous forme de groupes (cotés / non cotés),
- Activité récurrente concentrée sur une quarantaine de clients majeurs, (de 10 millions à 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires),
- Activité non récurrente (20 à 30 % de l'activité) : diagnostics et conversions IFRS, migration de logiciels de consolidation, émission d'opinion, formation, audits contractuels, due diligences, ...

Domaines de compétence technique

- Encadrement de missions d'audit (légal, contractuel, expertise spécifique),
- Mission de Transaction Services (due diligences), conduites dans le cadre de croissance externe de groupes ou en liaison avec des fonds d'investissement,
- Mission de Corporate Recovery,
- Comptes consolidés : maîtrise des référentiels français (CRC 99.02) et international (IAS).

Formation

1998	DEC	Diplôme d'Expertise Comptable
1986	DESS	Gestion, IAE de Paris
1985	Maîtrise	Sciences Economiques (Economie des Entreprises)

Annexe 8
Lettre de mission : LC&A Conseils

EMILE COHEN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de PACA

5 RUE DES BRUYERES-93260 LES LILAS
Tél : 01.55.82.16.80 - Fax : 01.55.82.16.90

Association ANIMATH

Institut Henri Poincaré

11-13 rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05

Objet : Lettre de mission commissaire aux comptes

Madame, Monsieur,

Je vous confirme par la présente les termes et les conditions de mise en œuvre de ma mission de commissaire aux comptes pour l'exercice clos 31/12/2018.

Dans le cadre de cette mission, je procéderai à un audit des comptes annuels de votre association pour l'exercice clos le 31/12/2018. Cet audit aura pour objectif d'exprimer une opinion sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle que donnent les comptes de cet exercice.

Je procéderai à cet audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Je vous rappelle à ce titre qu'un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Je tenais à souligner que du fait du recours à la technique des sondages et des autres limites inhérentes à l'audit, ainsi que de celles inhérentes au fonctionnement de tout système comptable et de contrôle interne, le risque de non détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé.

Pour les mêmes raisons, je ne pourrai non plus vous donner l'assurance que toutes les déficiences majeures dans le système comptable et de contrôle interne auront pu être identifiées. Cependant, si de telles déficiences venaient à être relevées lors de nos travaux, je ne manquerai pas de vous en informer dans les meilleurs délais. Par ailleurs, je vous soumettrai, si j'en estime l'utilité, à la fin de mes travaux une lettre résumant les déficiences que j'aurai relevées.

Je vous rappelle que l'établissement des comptes annuels de votre société vous incombe et que cette responsabilité implique la tenue d'une comptabilité et un système de contrôle interne adéquats, la définition et l'application de politiques d'arrêté des comptes et des mesures de sauvegarde des actifs.

Au cours de ma mission, je serai amené également à vous demander la confirmation écrite de certaines déclarations, notamment celles concernant les engagements éventuels de votre société vis-à-vis de tiers et les contentieux en cours ou potentiels.

Je souligne par ailleurs que ma mission de commissaire aux comptes implique certaines vérifications ou travaux spécifiques. A ce titre, je vous rappelle que vous devrez m'informer dans les délais de toute convention réglementée et me fournir le détail de leurs termes et modalités, et me communiquer par avance les documents et informations adressés aux actionnaires pour la vérification préalable à leur diffusion.

Je compte sur l'entière collaboration de votre personnel afin qu'il mette à ma disposition l'ensemble des documents comptables et autres informations nécessaires à ma mission.

Mes honoraires sont fonction du temps passé, du niveau de responsabilité et de la qualification professionnelle des collaborateurs affectés à la mission. J'estime qu'ils s'élèveront à 3 600 € hors TVA et débours, pour l'exercice clos le 31/12/2018. Ce budget correspond à 45 heures, dont le détail est fourni dans l'annexe jointe. Ils vous seront facturés à la fin de ma mission que nous planifierons ensemble. Ils seront payables à réception de facture.

Cette estimation d'honoraires repose sur l'application du barème légal sauf pour les associations, sur des conditions de déroulement normal de ma mission, sur une assistance active de vos services et l'utilisation des travaux de votre service comptable. Au cas où je rencontrerais des problèmes particuliers en cours de mission, je vous en informerai sans délais et serai amené, le cas échéant, à réviser cette estimation.

Cette lettre restera en vigueur pour les exercices futurs, sauf en cas de modifications majeures dans les activités de votre société. Je vous serais obligé de bien vouloir me retourner un exemplaire de la présente en marquant votre accord sur ses termes.

Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez et vous prie d'agréer toutes mes salutations distinguées.

Emile Cohen
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de PACA

Accepté, bon pour accord sur les termes et conditions de votre mission.

Monsieur XXXX
Président

**ÉVALUATION DES HONORAIRES ET FRAIS DE MISSION POUR L'EXERCICE
AU 31 DECEMBRE 2018 DE L'ASSOCIATION ANIMATH**

1- Extrait dde l'article R 823-12 du Code de commerce

« Les diligences estimées nécessaires à l'exécution du programme de travail doivent comporter pour un exercice, en fonction du montant du bilan de la personne ou de l'entité, augmenté du montant des produits d'exploitation et des produits financiers, hors T.V.A., un nombre d'heures de travail normalement compris entre les chiffres suivants » :

Montant total net du bilan et des produits d'exploitation et des produits financiers, hors taxes	Nombre normal d'heures de travail
<i>Jusqu'à 305 K€</i>	<i>20 à 35</i>
<i>de 305 à 760 K€</i>	<i>30 à 50</i>
<i>de 760 à 1 525 K€</i>	<i>40 à 60</i>
<i>de 1 525 à 3 050 K€</i>	<i>50 à 80</i>
<i>de 3 050 à 7 622 K€</i>	<i>70 à 120</i>
<i>de 7 622 à 15 245 K€</i>	<i>100 à 200</i>
<i>de 15 245 à 45 735 K€</i>	<i>180 à 360</i>
<i>de 45 735 à 122 000 K€</i>	<i>300 à 700</i>

Nota : Les associations ne sont pas concernées par ce barème.

Nous avons donc estimé le nombre d'heures en fonction de notre connaissance du dossier et de notre antériorité.

45 heures au titre de l'exercice 2018 x taux moyen 80€ = 3 600 € H.T.

Annexe 2 à la lettre de mission :

ANIMATH
PROGRAMME D'INTERVENTION
EXERCICE 2018

HEURES

1. Orientation et planification **3**

Mise à jour dossier permanent
Prise de connaissance des faits majeurs et entretien avec la Direction
Organisation
Programme de travail

2. Evaluation du contrôle interne **8**

Prise de connaissance et appréciation des procédures
Test sur logiciel comptable
Tests de validation des procédures (par cycles)
Grille de séparation des fonctions

3. Contrôle des comptes **24**

Revue analytique
Confirmation directe

Capitaux propres
Immobilisations et amortissements
Stocks et travaux en-cours
Cycle produits d'exploitation, autres produits, clients
Cycle achat, autres charges, fournisseurs
Cycle personnel
Cycle impôts, état
Cycle opérations financières
Opérations exceptionnelles
Autres créances et dettes
Contrôle de l'annexe

4. Vérifications spécifiques	2
-------------------------------------	---

5. Travaux de fin de mission	8
-------------------------------------	---

Synthèse

Rapport de gestion

Juridique

Rapport général

Rapport spécial

Rapport sur le rapport du Président

Attestation des rémunérations

Réunion

Total des heures

45

Annexe 9
Planches de présentation diffusées pendant la séance

Assemblée générale

- 9 juin 2018 -

Présentation du rapport moral



Changement de présidence - restructuration

- Le passage de témoin très progressif
- Situation initiale très saine permettant de prendre son temps
 - de la trésorerie
 - des actions nouvelles mais pas trop
 - une politique de renouvellement des “cadres” déjà engagée
- Rapport Villani-Torossian comme fil conducteur



Vie de l'association



Gestion administrative et financière

- Gestion du prévisionnel “temps réel”
- Inclusion des frais généraux et dons
- Procédures pour la validation des dépenses
- Efficacité des dépôts de dossiers : fiches projets + prévisionnel “temps réel” - Recherche de fonds efficace.
- **Prévisionnel en équilibre au jour de l'AG**

Personnel

- DAF et Chargée de projet : CDI (40% et 100%)
- Secrétariat POFM : Antoine Martin -> Mathieu Barré
- Départ de Alba Capa (SD CDI - Février 2016)



Gouvernance

- Efficacité du passage de témoin entre présidents (actions complémentaires)
- Fonctionnement du bureau à renforcer (ex. com, international) ou à modifier (ex. maison commune)
- quelques fonction à ajuster (ex. secrétaire général)

Communication

- **Interne.** Panel d'outils : comptes, disques, calendriers partagés, gestion de projets. Beaucoup sont sous -employés.
- **Externe.** Exporter le nouveau site Animath : techniquement prêt, manquent quelques éléments (ex. International, MathC2+) mais nous le lancerons quand même



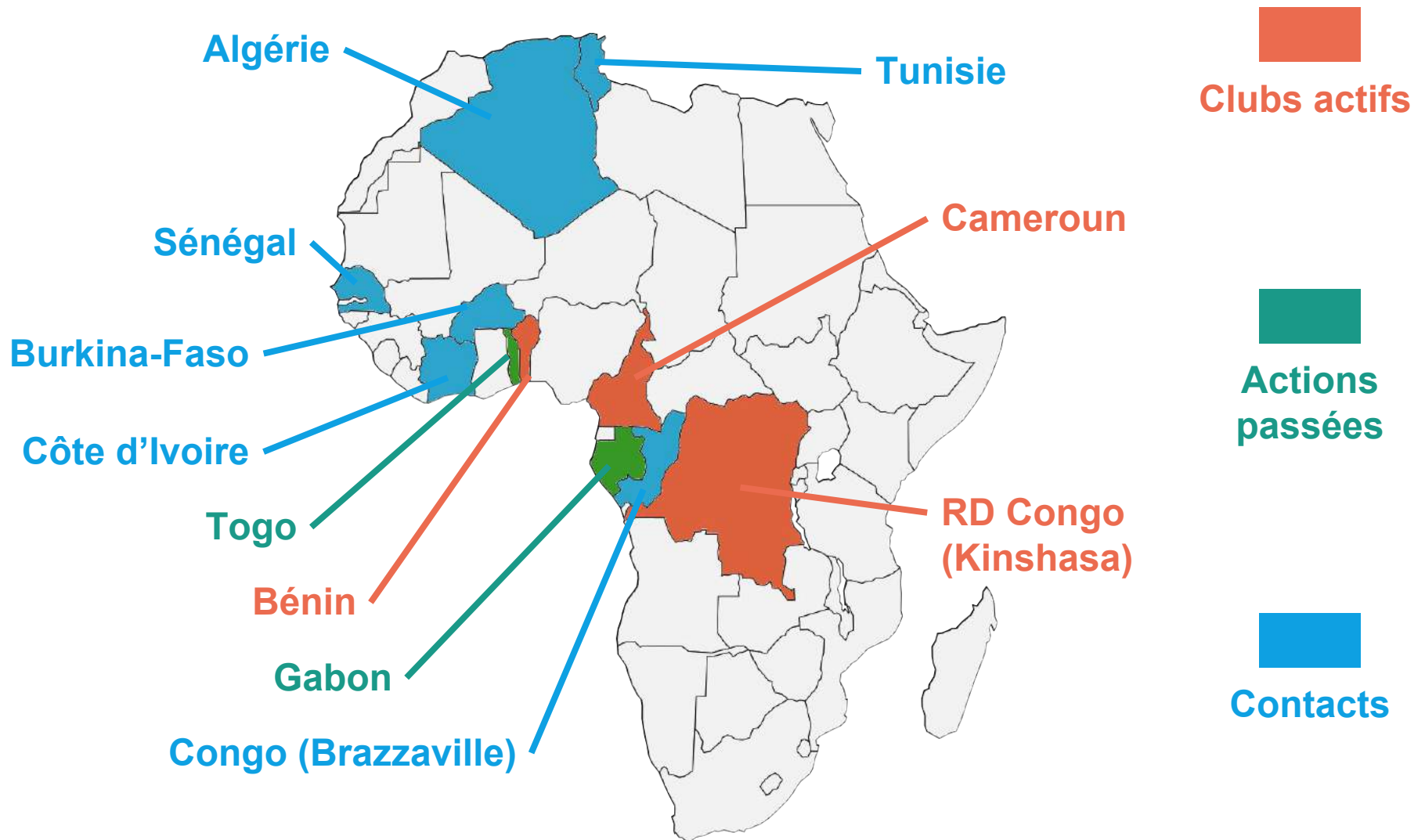
Vie des actions

Alkindi (Matthieu Lequesne)

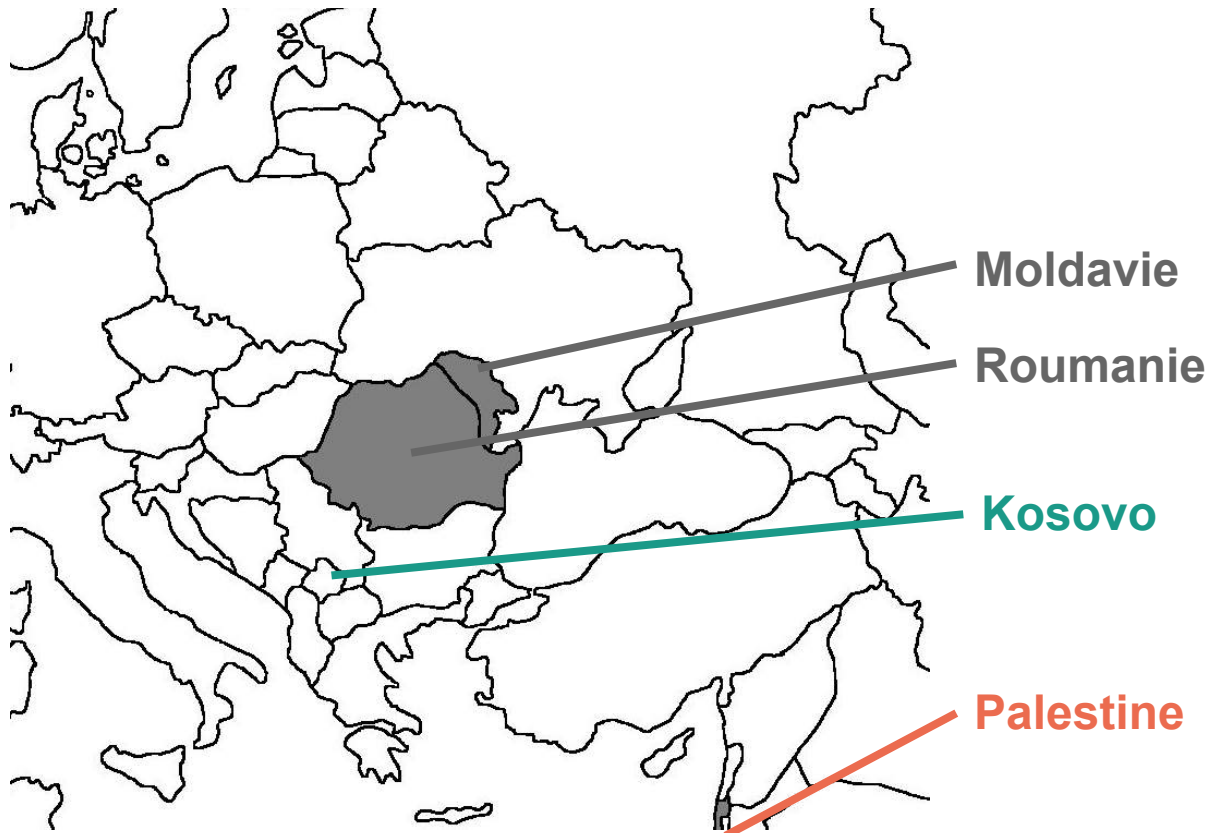
- Concours de cryptanalyse
- élèves de 4^{ème} à 2^{nde}
- 47 000 participants 2016-2017
- 52 000 participants 2017-2018
- 160 élèves ont rencontré des chercheurs en cryptanalyse en 2017



Action internationale (Christian Duhamel)



Action internationale (Christian Duhamel)



**Nouveaux
contacts en
Inde**


Clubs
MATH.en.JEANS


Actions
passées


Clubs actifs



MathC2+ (Responsable pour Animath : Paolo Bellingeri, rapport présenté par Martin Andler)



- **Action en partenariat tripartite** (Ministère de l'éducation nationale, Fondation des sciences mathématiques de Paris, Animath)
- **À partir de la 4^{ème}**
- **37 stages**
- **1 400 élèves (50% de filles)**
- **52 000€ de subventions**

Un texte un mathématicien (Martin Andler)

[Action menée par la SMF et la BnF, dont Animath est partenaire]

Conférences 2017 :

- Jean-Paul Laumond (CNRS, LAAS Toulouse)
"Poincaré et la robotique : la géométrie pour agir par le mouvement",
- Gérald Tenenbaum (Institut Élie Cartan de Lorraine)
Paul Erdős et l'anatomie des nombres entiers
- San Vũ Ngọc (Université Rennes 1)
"De l'horloge de Huygens à l'équation de Schrödinger un monde d'oscillations",
- Agnès Desolneux (ENS Cachan, université Paris-Saclay)
Buffon et le hasard en géométrie.



Tutorat mathématique (Responsable Farouk Boucekkine,
rapport présenté par Antoine Martin)

Édition 2017 :

- 8 séances -> 40 élèves

Édition 2018 :

- 8 séances -> 50 élèves
- synergie avec Mathmosphère

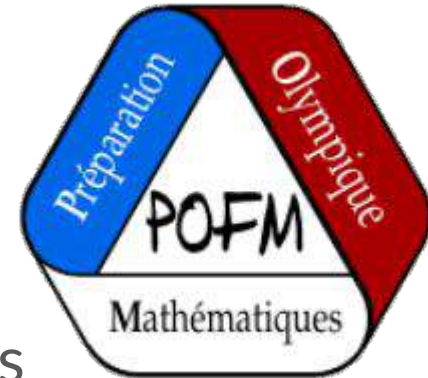
Mathmosphère (Responsable Matthieu Piquerez, rapport présenté par Antoine Martin)



50 participants au stage d'été

Plus de 300 inscrits fin 2017

Préparation olympique française de mathématiques (François Lo Jacomo)



- Préparation par correspondance : 125 élèves
- Stage d'hiver (compétitions) : 42 élèves (13 filles)
- Stage d'été : 80 élèves (23 filles)
- Stage d'automne (junior) : 38 élèves (13 filles)

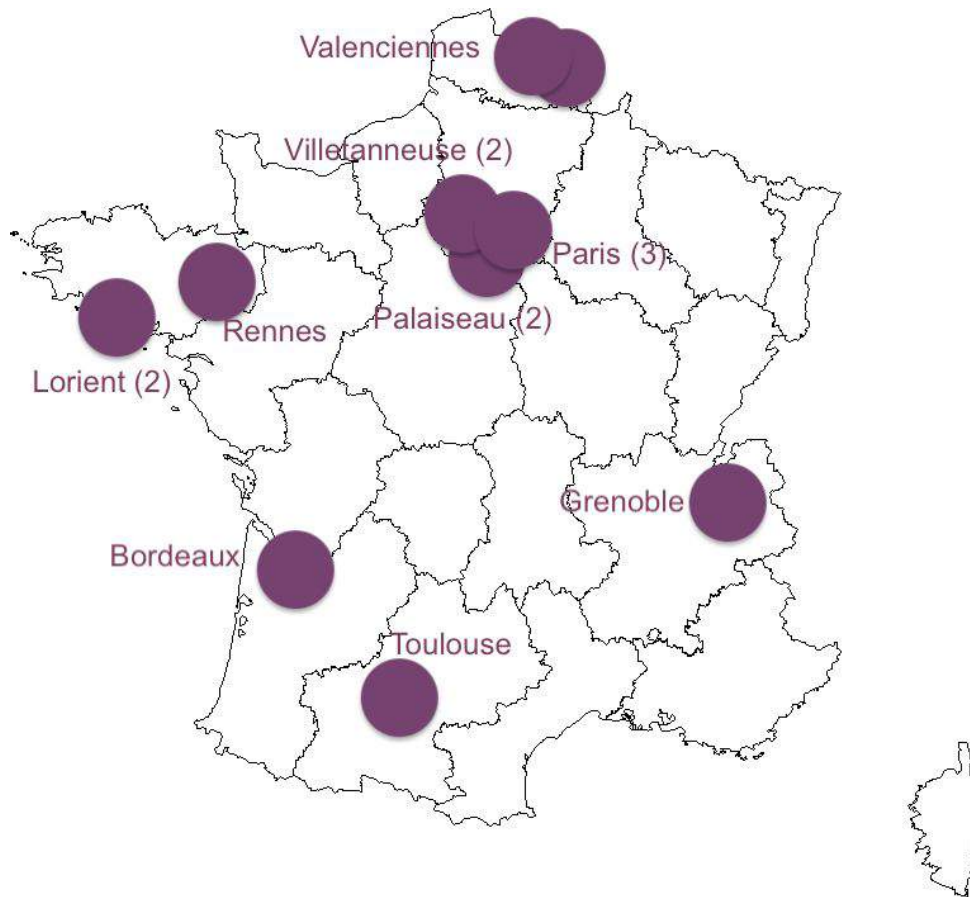
	EGMO	JBMO	IMO
Or	1		
Argent		2	2
Bronze	3	3	2

Autres compétitions :

- RMM
- MYMC

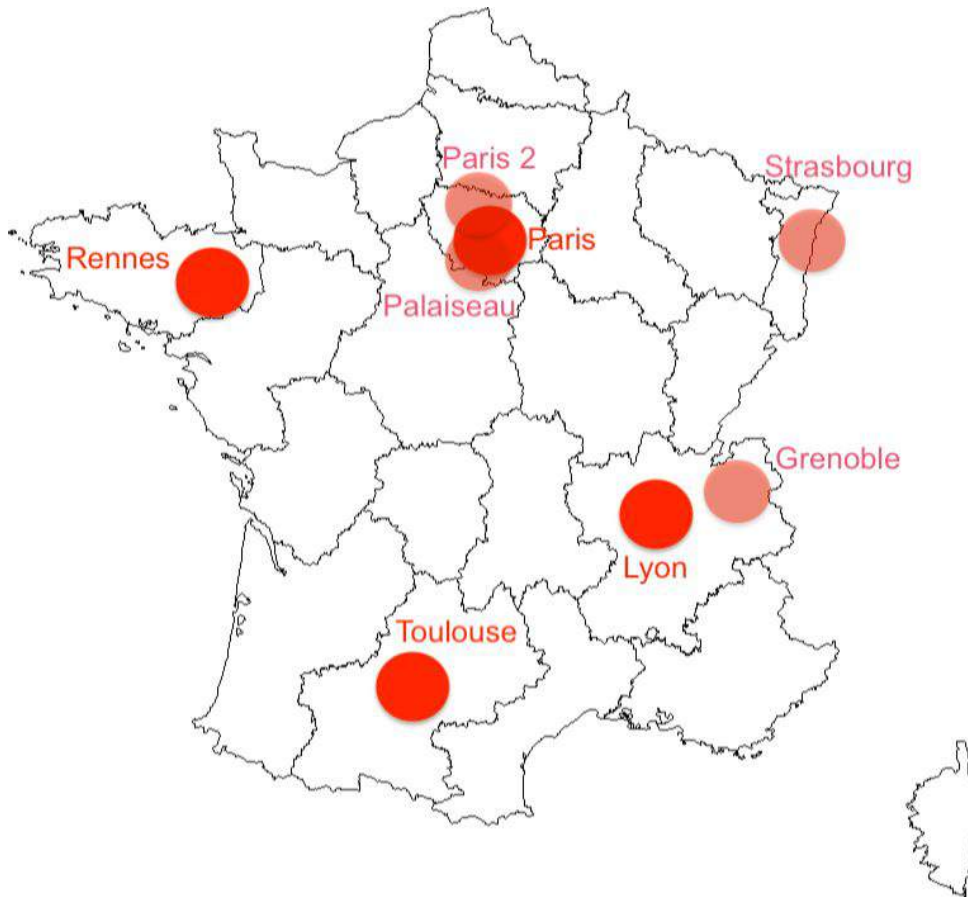
Journées filles et maths : une équation lumineuse (Véronique Chauveau)

“Filles et maths” :
[une équation lumineuse]



- Action menée avec *femmes et mathématiques*
- 15 journées
- 1260 lycéennes
- 280 collégiennes
- 7 journées au 1^{er} semestre 2018

Rendez-vous des jeunes mathématiciennes (Véronique Chauveau)



- Action menée avec femmes et mathématiques
- 4 RJM en 2017
- 8 en 2018



Concours Speed Data Scientist (Antoine Martin)



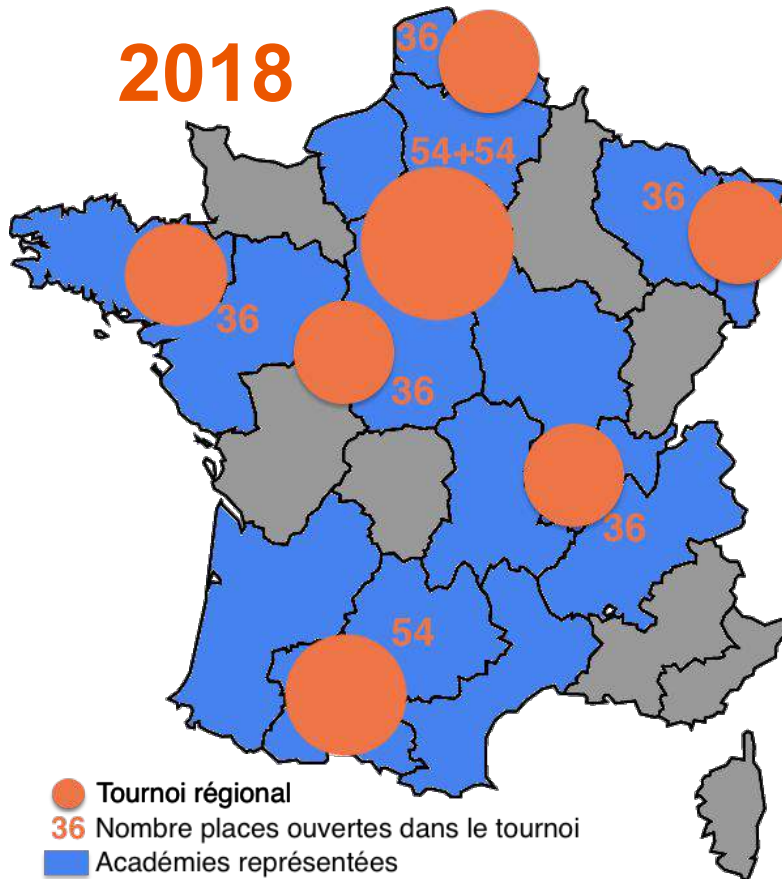
- Animath - Société Générale
- Phase en ligne -> 50 inscrits
- Phase finale -> 25 sélectionnés
- Jury mixte
 - ◆ chercheurs académiques
 - ◆ professionnels Société Générale



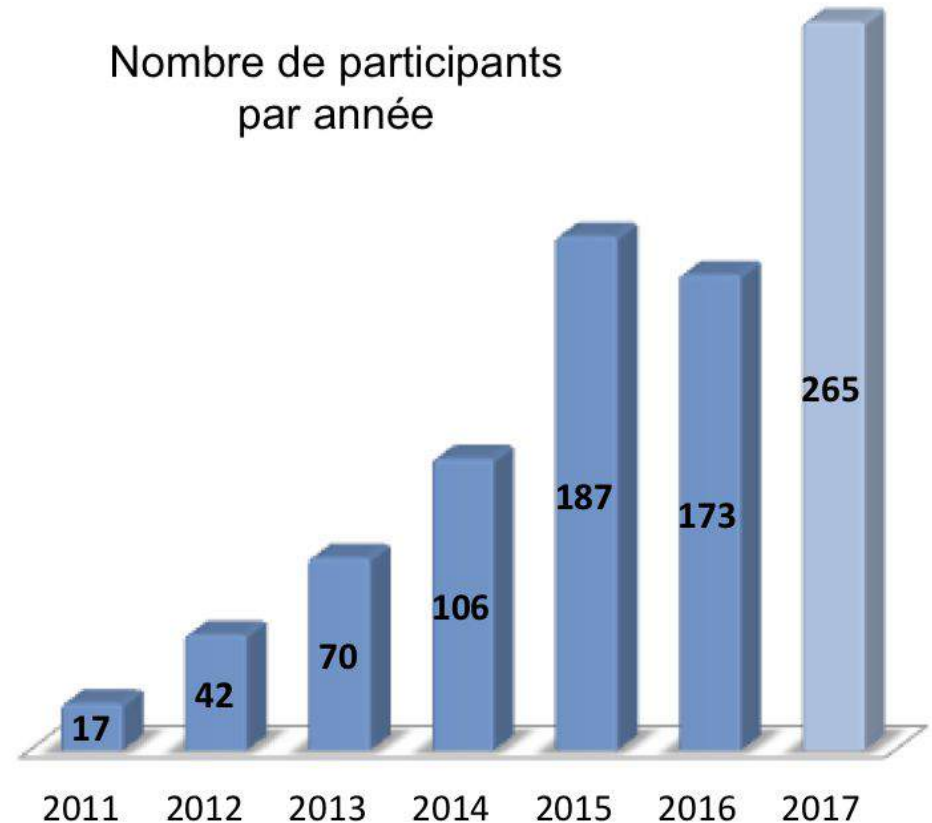
Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens (Antoine Martin)

TFJM²

2018



Nombre de participants par année



Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens (Antoine Martin)

TFJM²



International tournament of young mathematicians (Victor Vermès)

- Du 5 au 12 juillet
- 8 pays représentés
- 12 équipes



Objectifs 2019



Consolider les processus de gestion

- Forcer l'utilisation des outils en place (calendriers partagés, disques d'équipe, gestionnaire de projet, etc.) par les "contacts bureau" des actions.
- Affiner la gestion des dépenses par les actions.
- Renforcer les capacités de levée de fonds.

Gouvernance

- Fonctionnement du bureau à améliorer (ex. : com, international).
- Fonctionnement du CA à renforcer (ex. : maison commune).
- Quelques fonction à ajuster (ex. secrétaire général).



Clubs virtuels et modernisation des contenus

- Renforcer Mathmosphère
- Consolider les expériences vidéo menées pour Alkindi avec Inria et exporter vers d'autres cibles

Périscolaire et Scolaire

- Rapport Villani-Torossian
- Proposer des contenus
- Proposer des solutions par défaut pour initier une activité

Actuellement : consultation des partenaires possibles (APMEP, MEJ, Kangourou, DGESCO, etc.)

Mot d'ordre : mutualisation

**Approuvez-vous
le rapport moral
2017 tel qu'il vient
de vous être
présenté ?**

—

Présentation du rapport financier



Résumé

Pour 2017 le total des charges s'élève à **321 089 €**, inférieur à celui de 2016 qui était de 342 562 €. Le total des produits est de **339 252 €** contre 406 871€ en 2016, soit un **excédent comptable de 18 163 €**. Rappelons qu'en 2014 nous avons enregistré un déficit de 5 529 €, en 2015 un bénéfice de 15 606 € et en 2016 un excédent de 57 309 €, exceptionnel, dû à la comptabilisation la même année des dons 2016 et ceux de 2015 arrivés en 2016.

Plaqueette des comptes



Plaquette des comptes

Association ANIMATH

Institut Henri Poincaré
11, rue Pierre et Marie Curie

75005 Paris

Bilan Association

Présenté en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

édité le 22/05/2018

Annexe à la plaquette des comptes

Annexe à la plaquette des comptes

Association ANIMATH

ANNEXE

page 1

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 22/05/2018

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 214 818,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 18 162,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/04/2018 par les dirigeants.

Rapport du commissaire aux comptes



Rapport du commissaire aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ANIMATH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Rapport du commissaire aux comptes

Liste des conventions passées au cours de l'exercice :

■ Association CIJM (Comité International des Jeux Mathématiques)

- Administrateur concerné : Marie-José Pestel, Présidente du CIJM
- Objet de la convention : Soutien à l'association CIJM dans le cadre de la participation au Salon International des Jeux Mathématiques
- Montant alloué pour 2017 au CIJM : location d'un stand pour 1.000 euros.

■ Association Science Ouverte

- Administrateur concerné : François Gaudel, Président de l'association Science Ouverte
- Objet de la convention : Soutien à l'organisation d'ateliers mathématiques en Seine St Denis – subvention versée par la Fondation Société Générale
- Montant alloué pour 2017 à Science ouverte : 6.000 euros

■ Association SMF (Société Mathématique de France)

- Administrateur concerné : Stéphane Seuret, Président de la SMF
- Objet de la convention : Subvention dans le cadre de la participation à l'organisation du Cycle de conférences 2016-2017
- Montant alloué pour 2017 à Animath : 2.320 euros

**Approuvez-vous
le bilan financier
2017 tel qu'il vient
de vous être
présenté ?**

—

**Approuvez-vous la
plaquette des comptes
2017 telle qu'elle
vient de vous être
présentée ?**

—

**Approuvez-vous
l'annexe à la plaquette
des comptes 2017
telle qu'elle
vient de vous être
— présentée ?**

**Approuvez-vous le
rapport du commissaire
aux comptes tel qu'il
vient de vous être
présenté ?**

—

Quitus de gestion



Quitus de gestion

Le quitus est la reconnaissance du caractère régulier de la gestion de l'association telle qu'elle a été tenue par les organes dirigeants de l'association (pour nous, le Conseil d'administration)

**Donnez-vous
quitus au Conseil
d'administration
pour l'exercice
financier ?**

—

Excédent comptable



Excédent comptable

Le bilan 2017 fait apparaître un excédent comptable de :

18 162,74 €

Il est proposé de le reporter sur l'exercice 2018.

**Acceptez-vous de
reporter l'excédent
comptable de 2017
à l'exercice 2018 ?**

—

Présentation du budget 2018

Budget 2018

Charges

Intitulé	Compte 2017	Budget 2018
Frais généraux	60 700	67 000
ITYM	6 838	79 000
Filles et maths	8 795	15 500
BNF	3 295	5 500
TFJM	27 743	27 700
International	3 682	10 000
Al Kindi	83 318	98 500
Olympisme général	4 264	7 000
Olympiades académiques	1 926	
Coupe Animath	530	
Compétitions internationales	20 946	21 200
Stage février	12 870	60 000
Stage été	35 287	
Stage Toussaint	11 723	
OFM	390	3 500
Autre olympisme	3 077	
Concours franco-chinois	3 141	
Concours data	16 760	
Mathmosphère	10 500	13 500
Autres		9 500
Total	321 089	412 400

Produits

	Reçu en 2017	Budget 2018
Participation des usagers	37 395	57 400
Adhésions, dons	62 770	68 900
MESRI	6 000	6 000
DGESCO	30 000	30 000
Défense nationale	79 906	100 300
Affaires étrangères	5 364	500
Collectivités locales	500	22 500
CNRS INRIA	14 000	14 000
Etabliss ^{ts} Labo	25 661	17 600
Fondations	12 500	40 600
Sponsors privés	13 454	15 500
SMF	2 320	
Société générale	43 234	39 500
Aide à l'emploi	6 000	
Divers		4 400
Total	339 252	417 200

**Approuvez-vous
le budget 2018 tel
qu'il vient de vous
être présenté ?**

—

Élection du commissaire aux comptes



La fonction de commissaire aux comptes

Une association **doit nommer un CAC** lorsque l'un des deux seuils **153.000€ de subventions publiques** ou 153.000€ de dons est dépassé.

Animath est **sous le plafond en 2017**, vraisemblablement **au dessus en 2018**.

Le rôle du CAC est d'apporter une garantie supplémentaire aux tiers subventionneurs que l'argent reçu a été, est et sera bien utilisé dans le cadre et pour les objectifs que le subventionneur a fixé pour sa subvention et plus généralement qu'Animath a la capacité de mener à bien ces missions.

Si le CAC vérifie toutes les informations financières données lors d'un CA ou d'un AG, c'est qu'il apporte sa garantie (y compris personnelle).

**Souhaitez-vous élire
un commissaire aux
comptes pour
2018-2024 ?**

—



Candidats pour le mandat de : Commissaire aux comptes (2018-2024)

Atriom	LC&A Conseils
Travaille pour la SMF	Travaille pour MATH.en.JEANS
5 760€ TTC	4 320€ TTC

Votes en faveur de Atriom

—

Votes en faveur de LC&A Conseils

—

Renouvellement du Conseil d'administration



Membres de droit du CA

Inspection générale de mathématiques

Association des professeurs de mathématiques de
l'enseignement public

Société Mathématique de France



Membres élus au CA en 2017 (jusqu'en 2019)

Jean AYMES

Razvan BARBAUD

Paolo BELLINGERI

Thomas BUDZINSKI

Julien CASSAIGNE

Guillaume CONCHON-KERJAN

Claude DESCHAMPS

Christian DUHAMEL

Louis DUPAIGNE

Matthieu LEQUESNE

François LO JACOMO

Antoine MARTIN

Jean-Louis PIEDNOIR

Fabrice ROUILLIER



Sortants en 2018 ne se représentant pas

Jean-Louis TU

Halim YAHIAOUI



Sortants en 2018 candidats à la réélection

Martin ANDLER

Kangourou

MATh.en.JEANS

Science Ouverte

Hakima BERDOUZ

Société de mathématiques
industrielles et appliquées

Société française de statistiques

CIJM (Marie-José PESTEL)

Véronique CHAUVÉAU



Nouveaux candidats au CA en 2018

Claudine BARDOT

Ariane MÉZARD

Société informatique de France

Union des professeurs de Spéciale



Candidats au CA en 2018

Martin ANDLER

Claudine BARDOT

MATh.en.JEANS

Hakima BERDOUZ

Société française de
statistiques

Véronique CHAUVÉAU

Union des professeurs de
spéciale

Il faut élire au moins 7 candidats

Il faut élire au plus 19 candidats

Kangourou

Science Ouverte

Société de mathématiques
industrielles et appliquées

Société informatique de
France

Ariane MÉZARD

CIJM (Marie-José Pestel)

Élection du Conseil d'administration

**Placez votre bulletin dans
l'enveloppe**

—

Assemblée générale

- 9 juin 2018 -